

PRÉSCOLAIRE ET 1ÈRE ANNÉE PRIMAIRE

Les inscriptions fixées du 13 au 24 septembre

Page 08

SUR INSTRUCTION DE SAÏD SAYOUD

LES PRÉPARATIFS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE S'INTENSIFIENT

Page 08



MISSERGHINE



Le marché
Batimetal, une
opportunité
économique
laissée en friche

Page 02

DOUBLE ANNIVERSAIRE
DU 20 AOÛT 1955-1956



DEUX ÉVÉNEMENTS PHARES DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION

Page 07

PME, PRODUCTION ET CRÉATION D'EMPLOIS

FGAR

FONDS DE GARANTIE
DES CRÉDITS AUX PME

4 500 PROJETS FINANCÉS À HAUTEUR
DE 380 MILLIARDS DE DINARS À ORAN

Page 02

ARZEW



14 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
LOCALE LANCÉS EN DEUX JOURS

Page 03

IL EST ÉLU AVEC 29 VOIX SUR 30 VOTANTS



TAHARI HOUARI NOUVEAU
MAIRE DE BIR EL DJIR

Page 03

PRÉVENTION ROUTIÈRE



UNE CARAVANE DE SENSIBILISATION
AU CŒUR DES VILLES CÔTIÈRES

Page 03

PME, PRODUCTION ET CRÉATION D'EMPLOIS

4 500 projets financés à hauteur de 380 milliards de dinars à Oran

Habib Benaouda

La wilaya d'Oran mise sur l'accélération de l'investissement et l'élargissement de la base des entreprises productives, notamment à travers le rôle joué par le Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR) dans l'accompagnement des porteurs de projets et la facilitation de leur accès aux sources de financement. Plus de 4 500 projets d'investissement ont ainsi bénéficié de financements, pour un montant global de crédits estimé à 380 milliards de dinars, tandis que des garanties financières d'un montant de 60 milliards de dinars ont été accordées aux entreprises bénéficiaires.

Selon le directeur général du Fonds, ces projets devraient contribuer à la création d'environ 122 000 emplois. Ces chiffres illustrent l'importance des mécanismes de garantie des crédits pour encourager les banques à financer les projets d'investissement, notamment ceux visant à renforcer la production nationale, réduire la facture des importations, accroître les exportations et générer de nouvelles opportunités d'emploi.

Un accompagnement dès la conception des projets

Le Fonds intervient dès les premières étapes de préparation des projets, en accompagnant notamment les investisseurs dans le montage financier et l'étude de faisabilité. Il apporte

également des garanties aux établissements bancaires afin de couvrir une partie des risques liés au défaut de remboursement. Ce dispositif permet ainsi aux petites et moyennes entreprises d'accéder aux financements nécessaires à la concrétisation de leurs projets et à l'extension de leurs activités. À Oran, ce mécanisme revêt une importance particulière au regard du poids du tissu économique local. La wilaya compte plus de 31 000 entreprises opérant dans différents secteurs d'activité, dont 28 978 actives dans les domaines de la production et des services. Les entreprises de services arrivent en tête avec une part de 36,26%, suivies des activités commerciales avec 29,67%. Le secteur du bâtiment et des travaux publics représente, pour sa part, 18,88% du tissu économique, tandis que les industries manufacturières comptent pour 13,09%. Les 2,10% restants se répartissent entre les autres secteurs d'activité.

Des capacités économiques encore à valoriser

Ces données témoignent du potentiel économique dont dispose la wilaya d'Oran. Le principal défi demeure toutefois de transformer cette importante concentration d'entreprises en une véritable force productive, capable de créer davantage de richesse, de développer les exportations et de générer de nouveaux emplois. Dans le même contexte, les données de la Direction de l'industrie font état de 115 entreprises enregistrées pour exercer une activité d'exportation. Parmi elles, 51



entreprises industrielles exportent effectivement leurs produits locaux. Une évolution qui traduit la progression de la présence des produits oranais sur les marchés extérieurs et souligne, dans le même temps, la nécessité de poursuivre le soutien à l'investissement productif et de faciliter davantage l'accès au financement pour les entreprises souhaitant développer leurs activités. En coordination avec les banques publiques et privées, le Fonds de garantie des crédits œuvre par ailleurs à accélérer l'examen des dossiers et la mise en œuvre des procédures. L'objectif est de permettre aux projets d'investissement de franchir le cap des études et des dossiers administratifs pour se transformer en activités productives concrètes, susceptibles de contribuer durablement au développement économique local.

MISSERGHINE

Le marché Batimetal, une opportunité économique laissée en friche

**Habib Benaouda**

À l'heure où Misserghine connaît une importante dynamique urbaine et démographique, la situation du marché de proximité Batimetal interpelle. Implanté dans une commune en pleine expansion, cet équipement commercial demeure largement en deçà des capacités qu'il pourrait offrir, alors même que les besoins de la population en commerces et services de proximité ne cessent de croître. Au-delà de la seule question de l'occupation des locaux, c'est la valorisation d'un patrimoine relevant de la collectivité qui se trouve posée. Conçu pour structurer l'activité commerciale de proximité et répondre aux besoins des habitants, le marché Batimetal ne semble pas avoir atteint le niveau d'exploitation attendu. Plusieurs locaux seraient toujours inoccupés, tandis que l'activité qui y est exercée reste limitée. Une situation qui contraste singulièrement avec l'évolution du tissu urbain local, notamment autour du pôle urbain Ahmed Zabana, où l'arrivée de nouveaux habitants s'accompagne d'une demande

croissante en commerces et en services.

Un équipement qui peine à trouver sa vocation

La sous-exploitation de ce marché soulève nécessairement des interrogations sur les conditions dans lesquelles les locaux ont été attribués et sont actuellement exploités. Au-delà des considérations liées à l'activité commerciale, la question renvoie également aux modalités de gestion et de suivi du patrimoine appartenant à la collectivité. Des informations circulant localement font notamment état de situations d'occupation qui mériteraient d'être clarifiées, avec notamment des allégations concernant la détention ou l'exploitation de plusieurs locaux par une même personne. Il convient toutefois de souligner que la régularité de ces situations ne peut être appréciée qu'à la lumière des documents officiels : contrats, décisions d'attribution, délibérations et autres actes administratifs ayant encadré l'occupation des lieux. Dans ce contexte, un état des lieux précis apparaît indispensable. Combien de locaux sont effectivement occupés ? Combien demeurent vacants ? Quels sont les montants des loyers fixés et les sommes effectivement recouvrées ? Les redevances sont-elles régulièrement acquittées ? Quelles procédures de suivi et de contrôle ont été mises en place par la commune ? Autant de questions auxquelles une situation administrative et financière clairement établie permettrait de répondre.

Le paradoxe d'une commune en pleine expansion

La question prend une résonance particulière dans une commune qui connaît une transformation profonde de son paysage urbain. L'extension de Misserghine, conjuguée au développement du pôle urbain Ahmed Zabana, entraîne mécaniquement une augmentation des besoins en matière de commerces, de services et d'équipements de proximité. Dans ce contexte, voir un équipement commercial existant fonctionner en deçà de ses capacités apparaît pour le moins paradoxal. Alors que la mobilisation du foncier économique et l'accompagnement de l'investissement figurent parmi les enjeux du développement local, l'enjeu consiste aussi à optimiser les infrastructures et les biens déjà disponibles. Le marché Batimetal pourrait ainsi constituer un levier supplémentaire pour dynamiser l'activité commerciale locale, à condition de lui redonner une véritable vocation économique et de

garantir une gestion rigoureuse de ses espaces.

Repenser l'usage du site

Si les études venaient à démontrer que la configuration ou la vocation actuelle du marché ne répond plus suffisamment aux besoins de la population, d'autres scénarios pourraient être envisagés, dans le respect du cadre légal et après accomplissement des procédures requises. Une reconversion partielle ou globale pourrait notamment être étudiée vers un espace multifonctionnel intégrant plusieurs activités, ou encore vers un équipement à vocation sportive, culturelle ou commerciale. L'objectif ne serait pas de changer de vocation pour changer de vocation, mais de rechercher l'utilisation la plus pertinente d'un bien public en fonction des besoins réels du territoire. Une telle démarche supposerait naturellement une évaluation préalable des besoins, des contraintes techniques et réglementaires ainsi que des conditions financières de toute éventuelle opération de réaménagement.

De la charge immobilière à la ressource locale

Le dossier Batimetal dépasse donc largement la question de quelques locaux commerciaux sous-occupés. Il pose, plus fondamentalement, celle de la manière dont les collectivités gèrent, entretiennent et valorisent leur patrimoine. Dans une commune appelée à poursuivre son développement, chaque équipement existant représente un potentiel à ne pas négliger. Un marché correctement exploité peut contribuer à l'animation commerciale d'un quartier, offrir des services de proximité aux habitants et générer, parallèlement, des recettes pour la collectivité. La clarification de la situation juridique et administrative du marché, la transparence dans l'attribution et l'exploitation des locaux ainsi qu'un suivi régulier des recettes constitueraient, à ce titre, des étapes essentielles pour remettre cet équipement sur les rails. À Misserghine, où la pression démographique et les besoins économiques vont crescendo, le véritable enjeu est désormais de savoir si le marché Batimetal restera un équipement partiellement exploité ou s'il pourra enfin retrouver une fonction pleinement productive. La réponse relève autant de la gestion du patrimoine public que de la capacité des responsables locaux à transformer un bien existant en véritable outil de développement au service de la population.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ARZEW

14 projets de développement locale lancés en deux jours

Meriem B

La commune d'Arzew engage une nouvelle séquence de son programme de développement communal. En l'espace de deux jours, quatorze projets ont fait l'objet de l'installation des entreprises, établissements et bureaux d'études chargés de leur réalisation ou de leur suivi.

Un portefeuille d'opérations qui couvre plusieurs secteurs et traduit la volonté des autorités locales de répondre à des besoins longtemps exprimés dans différents quartiers. Routes, équipements sanitaires et sportifs, espaces de loisirs, transport urbain mais également prévention contre les risques liés aux intempéries : les opérations retenues dessinent une intervention à plusieurs niveaux, avec un accent particulier sur l'amélioration du cadre de vie et la sécurisation des espaces habités.

Prévenir plutôt que subir les effets des intempéries

Une partie importante des nouveaux projets est consacrée à la protection du territoire communal contre les phénomènes d'érosion et de ruissellement. Des banquettes antiérosives seront ainsi réalisées dans la forêt d'Arzew, tandis que des opérations d'aménagement et de protection des cours d'eau sont programmées à plusieurs endroits. Le dispositif sera complété par la création et



l'aménagement de canaux d'évacuation des eaux, notamment à partir du quartier d'El Moghoun. Ces travaux revêtent un caractère préventif à l'approche de la saison hivernale, l'objectif étant de mieux maîtriser les écoulements, de limiter les risques d'inondation et de réduire l'érosion des sols. La commune prévoit également l'édification d'un mur de protection destiné à empêcher les animaux sauvages issus de la forêt voisine de pénétrer dans la zone du quartier de Chevriers et jusqu'au centre-ville. Une opération qui répond autant à une préoccupation de sécurité qu'à la nécessité de mieux délimiter les espaces urbanisés et les zones forestières.

Des espaces de proximité pour les habitants

Au-delà des infrastructures à vocation technique, le programme accorde une place importante aux équipements de loisirs et à la requalification des espaces urbains. Une aire de jeux pour enfants sera aménagée à

Chevriers, tandis qu'un espace de détente destiné aux familles est prévu dans la zone de Carrière, au quartier Menbaâ El Ghizlane (Fontaine Des Gazelles). Le projet le plus emblématique concerne toutefois la zone d'El Lessane, au quartier Colonel Othmane. Un bureau d'études a été installé pour prendre en charge la création et l'aménagement de cet espace appelé à devenir une nouvelle séquence urbaine. Le projet prévoit notamment une grande place en forme de bateau, des espaces verts, des aires de jeux, des kiosques et un espace destiné à accueillir un grand drapeau national. Dans le même quartier, un escalier et une place seront également réalisés, renforçant l'effort de requalification engagé dans plusieurs secteurs de la ville.

Un programme qui touche plusieurs quartiers

Le volet consacré à la mobilité prévoit, pour sa part, la réalisation de onze arrêts de bus le long du front de mer, entre la plage de la

Manara et le quartier Colonel Othmane. L'opération vise à organiser davantage les points d'arrêt et à améliorer les conditions d'attente et de déplacement des usagers. Les sept projets installés dimanche viennent compléter ce dispositif. Ils concernent notamment la réhabilitation des routes et trottoirs dans les zones 2 et 11 du quartier Ahmed Zabana, ainsi que l'aménagement d'une salle de soins et la réalisation d'une aire de jeux dans la zone 8 du même quartier. D'autres opérations ciblent les équipements publics. Il est notamment prévu de réaménager la salle de spectacles d'El Moghoun, de rénover les systèmes de chauffage central du stade Kerboui Menouar, à El Guetna, et de la salle omnisports du quartier des Jardins. La maison de la culture et de la jeunesse du quartier Emir Abdelkader figure également parmi les structures concernées. À travers cette série d'opérations, la commune d'Arzew entend ainsi poursuivre la consolidation de son réseau d'équipements et corriger certaines insuffisances qui affectent directement le quotidien des habitants. La diversité des projets retenus, allant de la voirie aux infrastructures de santé et de loisirs en passant par la prévention des risques et le transport, traduit une approche visant à agir simultanément sur l'environnement urbain, les services publics et la sécurité des populations.

ÉCLAIRAGE PUBLIC De nouveaux lampadaires solaires installés sur le littoral

S Hadjar

Le haut de la corniche d'Oran amorce une nouvelle étape dans la modernisation de son éclairage public. Des lampadaires équipés de panneaux solaires viennent d'y être installés par les équipes d'ERMESO, l'entreprise de wilaya chargée de la réalisation et de la maintenance des réseaux d'éclairage public.

L'opération, menée dans le cadre du programme de maintenance périodique, intervient sur instruction du wali d'Oran, Brahim Ouchene. Elle vise à renforcer l'éclairage de cet axe littoral tout en introduisant des équipements fonctionnant à partir d'une source d'énergie renouvelable.

Au-delà de la simple intervention technique, le choix du solaire constitue un signal en faveur d'une gestion plus rationnelle de l'énergie dans l'éclairage public.

Les nouveaux équipements doivent permettre de réduire le recours à l'électricité conventionnelle pour l'alimentation des luminaires et, à terme, de contribuer à une meilleure maîtrise de la consommation énergétique.

Un choix dicté par les impératifs d'économie d'énergie

L'intégration progressive de solutions photovoltaïques dans les installations publiques apparaît ainsi comme une piste privilégiée pour concilier amélioration du service et réduction de la facture énergétique.

Pour ERMESO, cette orientation s'inscrit dans une démarche plus large visant à moderniser les équipements et à adapter le réseau aux nouvelles exigences en matière d'efficacité énergétique.

Sur le haut de la corniche, l'enjeu est également lié aux conditions de circulation et de sécurité. L'amélioration de la visibilité nocturne doit profiter aux usagers empruntant cet axe, particulièrement fréquenté durant la saison estivale.

Cette intervention devrait être suivie par d'autres actions de maintenance et de renouvellement des équipements à travers différents secteurs de la wilaya. Elle traduit, en filigrane, une volonté de faire évoluer l'éclairage public vers des dispositifs moins énergivores, tout en maintenant un niveau de service adapté aux besoins des usagers.

À travers le recours au solaire, l'entretien du réseau ne se limite donc plus au remplacement des équipements défectueux.

Il s'inscrit désormais dans une logique de modernisation, où performance de l'éclairage et sobriété énergétique tendent à devenir deux objectifs complémentaires.

IL EST ÉLU AVEC 29 VOIX SUR 30 VOTANTS

Tahari Houari nouveau maire de Bir El Djir

Habib Benaouda

Tahari Houari, candidat du Front El Moustakbal, a été élu à la tête de l'Assemblée populaire communale avec 29 voix sur 30 votants. Cette élection met fin à la période de vacance du poste et consacre le passage de la présidence du RND au Front El Moustakbal. Après plusieurs semaines de vacance, l'Assemblée populaire communale (APC) de Bir El Djir a enfin un nouveau président. Tahari Houari, du Front El Moustakbal, a été élu à la tête de la commune à l'issue d'une session extraordinaire tenue pour constater officiellement la vacance du poste et procéder à l'élection d'un nouveau président. Il succède à Rezki Chehreddine, affilié au Rassemblement national démocratique (RND). Le scrutin, marqué par une forte adhésion des élus, s'est soldé par la victoire de Tahari Houari avec 29 voix. Sur les 31 membres que compte l'assemblée, 30 élus ont pris part aux travaux de cette session, tenue sous la supervision du directeur de la réglementation et de l'administration générale, représentant le wali d'Oran, en présence également du chef de daïra de Bir El Djir.

Une succession qui redessine les équilibres locaux

Avant de procéder au vote, les élus ont formellement constaté la vacance du poste de président de l'APC. Tahari Houari n'arrive

d'ailleurs pas en terrain inconnu. Il avait déjà assuré l'intérim à la tête de la commune durant la période ayant suivi la non-reprise de fonction de l'ancien président à l'issue de son congé annuel. Son élection vient ainsi mettre un terme à une situation institutionnelle provisoire et rétablir une présidence élue à la tête d'une commune dont le poids démographique et urbain en fait l'une des collectivités les plus importantes de la wilaya d'Oran. Cette succession ne manque pas, par ailleurs, de portée politique. Avec l'élection de Tahari Houari, la présidence de l'APC passe du RND au Front El Moustakbal, traduisant une évolution des équilibres politiques au sein de l'assemblée communale. Pour le Front El Moustakbal, cette prise de contrôle de l'exécutif communal constitue un renforcement notable de sa présence dans les institutions élues au niveau local.

Des dossiers lourds sur la table

Au-delà de cette recomposition politique, le nouveau président hérite d'une commune confrontée à des enjeux multiples. Bir El Djir, intégrée au prolongement urbain de l'agglomération oranaise, connaît depuis plusieurs années une croissance démographique et une extension urbaine soutenues. Cette dynamique génère des besoins croissants en matière d'équipements publics, de services de proximité, d'aménagement urbain et de prise en charge des préoccupations quotidiennes

des citoyens. Le nouveau responsable communal devra donc rapidement passer de la phase de transition à celle de l'action. La relance et le suivi des projets, l'amélioration du service public local et la prise en charge des dossiers en attente figurent parmi les principaux défis qui se présentent à la nouvelle équipe dirigeante. Sur le plan juridique, l'élection intervient dans le cadre des dispositions de la loi n°11-10 relative à la commune.

L'article 71 prévoit notamment le remplacement du président de l'APC décédé, démissionnaire, ayant renoncé à son mandat ou se trouvant dans une situation d'empêchement légal, dans un délai maximum de dix jours et selon les modalités prévues par la législation en vigueur.

À deux mois de la fin du mandat

Avec l'élection de Tahari Houari, la période de vacance à la tête de l'APC de Bir El Djir appartient désormais au passé. La nouvelle équipe dispose cependant d'un délai relativement court pour imprimer sa marque, puisque l'actuel mandat communal arrive à son terme dans environ deux mois. Dès lors, au-delà de l'enjeu politique de cette alternance, c'est surtout la capacité du nouvel exécutif à assurer la continuité de l'action communale, à accélérer le traitement des dossiers en suspens et à répondre aux attentes des habitants qui constituera le véritable test de cette nouvelle présidence.

NUMÉRISATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Le dossier médical électronique accélère son déploiement dans l'Ouest

Sarah M

La numérisation du système de santé franchit une nouvelle étape dans la région Ouest. Une journée de formation et de coordination consacrée au dossier médical électronique a été organisée, mardi à Oran, à l'initiative de la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, avec la participation des responsables chargés de la numérisation au sein des établissements de santé de plusieurs wilayas de l'Ouest. Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique engagée pour accompagner la généralisation du dossier médical électronique, conformément aux orientations de la stratégie nationale de numérisation du secteur de la santé. Au-delà de la formation technique, l'initiative vise à rapprocher les différents intervenants, harmoniser les pratiques et identifier les contraintes susceptibles de ralentir le déploiement de ce nouvel outil.

Oran au centre de la coordination régionale

En accueillant cette rencontre, Oran confirme son rôle de wilaya hôte pour les cinq wilayas de la région Ouest concernées par cette opération, à savoir Mostaganem, Mascara, Aïn Temouchent, Chlef et Relizane. La présence des responsables et spécialistes de la numérisation et du dossier médical électronique des établissements de santé de ces territoires a permis de mettre en place un espace d'échange autour des enjeux liés à l'activation et à la généralisation du système. Les discussions ont notamment porté sur les aspects techniques et organisationnels qui accompagnent la transition vers une gestion davantage fondée sur les outils numériques.

Lever les contraintes pour accélérer le déploiement

La journée a également été consacrée à l'apport d'éclaircissements techniques et à l'examen des difficultés rencontrées sur le terrain dans la mise en œuvre du dossier médical électronique. L'objectif consiste à renforcer l'accompagnement des responsables locaux et à leur permettre de disposer de repères communs pour assurer une application plus homogène du dispositif. Cette démarche de coordination apparaît d'autant plus importante que la



réussite de la numérisation repose autant sur les infrastructures et les solutions technologiques que sur l'appropriation de ces outils par les personnels concernés. À terme, la généralisation du dossier médical électronique doit permettre de mieux organiser et sécuriser la gestion des informations médicales, tout en facilitant leur exploitation dans le cadre de la prise en charge des patients.

Vers une gestion plus efficace des données de santé

À travers cette opération, les services de santé entendent ainsi consolider progressivement les bases d'un système d'information sanitaire plus intégré. La numérisation des données médicales est appelée à contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations, à une meilleure gestion de l'information et au renforcement de l'efficacité du système de santé. La rencontre d'Oran constitue, dans cette perspective, une étape de coordination destinée à accompagner le passage progressif d'un modèle essentiellement administratif et documentaire vers une gestion plus structurée, interconnectée et numérique des parcours de soins.

OFFRE DE SOINS À ORAN

Hémodialyse, soins de proximité... Gdyl et Misserghine renforcent leur dispositif sanitaire

S. M

Le réseau de santé de la wilaya d'Oran poursuit son extension avec la mise en service, cette semaine, d'un nouveau service d'hémodialyse à l'établissement public hospitalier (EPH) « Feradi Mohamed » de Gdyl. Dotée de six générateurs de dialyse, cette nouvelle unité doit permettre de répondre à une partie des besoins croissants des patients souffrant d'insuffisance rénale dans l'est de la wilaya.

L'ouverture de ce service constitue surtout une avancée en matière de proximité des soins. Jusqu'ici, les patients dialysés de Gdyl, Arzew, Bethioua et des communes environnantes étaient contraints de se rendre à Oran pour effectuer leurs séances, avec les déplacements réguliers et les contraintes que cela implique pour des personnes dont l'état de santé nécessite une prise en charge périodique et durable. Selon le chef du service de la prévention à la Direction

de la santé et de la population (DSP) d'Oran, Dr Boukhari Youcef, la nouvelle unité sera opérationnelle au cours de cette semaine. Ses six générateurs permettront d'élargir les capacités locales de prise en charge et de réduire les déplacements des patients vers les établissements de la ville d'Oran.

Une offre de soins davantage rapprochée

Au-delà de l'hémodialyse, le renforcement du maillage sanitaire se poursuit également dans les zones urbaines en pleine expansion. Une nouvelle salle de soins doit ainsi être mise en service cette semaine au niveau des cités AADL de Misserghine. Cette structure vient compléter l'offre existante dans ce pôle urbain à forte densité de population, où une polyclinique a déjà été ouverte ces dernières années. L'objectif affiché est de répondre au développement démographique du secteur en rapprochant les prestations de santé de base des habitants. Le dispositif sera également renforcé à Mellatia, dans la commune

de Bethioua, avec la mise en service prochaine d'une polyclinique ayant fait l'objet d'une opération de réhabilitation. Cette infrastructure doit accompagner l'évolution démographique de cette zone résidentielle et contribuer à une meilleure répartition de l'offre de soins sur le territoire de la wilaya. Ces différentes opérations traduisent la volonté du secteur de consolider progressivement le réseau sanitaire local, aussi bien à travers le développement des structures de proximité que par l'augmentation des capacités dans des spécialités nécessitant une prise en charge régulière, à l'image de l'hémodialyse. Pour les patients concernés, notamment dans les communes de l'est oranais, l'ouverture de l'unité de Gdyl représente un changement concret dans leur parcours de soins. En rapprochant les séances de dialyse de leur lieu de résidence, le nouveau service devrait alléger les contraintes liées aux déplacements et améliorer leurs conditions de prise en charge.

PRÉVENTION ROUTIÈRE Une caravane de sensibilisation au cœur des villes côtières

T. K

Plusieurs villes côtières de la wilaya d'Oran sont ciblées par une caravane de sensibilisation consacrée à la sécurité routière et à la prévention des accidents durant la saison estivale. L'initiative, organisée dans le cadre des actions de la Délégation nationale à la sécurité routière d'Oran, a notamment fait escale à la place du 20-Août, à Aïn El Turck, où un important dispositif de sensibilisation a été déployé.

La manifestation a réuni plusieurs acteurs engagés dans la prévention routière, parmi lesquels les services de la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale, la Protection civile, le Croissant-Rouge algérien, les Scouts musulmans algériens ainsi que des représentants de la société civile.

Une mobilisation sur les axes du littoral

À travers cette caravane, les organisateurs entendent renforcer la sensibilisation des usagers de la route dans les zones côtières, particulièrement fréquentées durant la période estivale.

L'affluence accrue enregistrée sur les routes menant aux plages et aux principales destinations balnéaires appelle, en effet, à davantage de prudence et au strict respect des règles de circulation. La démarche privilégie la proximité afin de toucher directement les automobilistes et les différents usagers de la route. Elle vise à rappeler les comportements à adopter pour prévenir les accidents et contribuer à l'instauration d'une véritable culture de la sécurité routière.

La prévention plutôt que la réaction

La participation conjointe des différents corps et organismes traduit la volonté d'inscrire la lutte contre l'insécurité routière dans une approche collective. Sur le terrain, les messages de prévention portent sur la vigilance et la responsabilité de chacun, deux éléments essentiels pour réduire les risques liés à la circulation, notamment durant les périodes de forte mobilité. En investissant les espaces publics et les villes côtières, cette campagne entend ainsi faire de la sensibilisation un outil permanent de prévention. Une démarche d'autant plus importante en été, lorsque l'intensification du trafic routier et les déplacements vers le littoral accentuent les risques d'accidents.

PRÉVENTION DES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES À ORAN

Les contrôles se renforcent sur le transport et la conservation des denrées

Toufik K

La saison estivale impose une vigilance accrue sur le front de la sécurité alimentaire. À Oran, les services de la Direction du commerce intensifient leurs actions de terrain afin de limiter les risques d'intoxications et de s'assurer du respect des règles encadrant le transport et la conservation des denrées alimentaires.

Cette surveillance concerne particulièrement les produits rapidement périssables, dont la qualité peut être altérée lorsque les conditions de transport ne répondent pas aux exigences sanitaires. Des équipes de contrôle, accompagnées des services de sécurité, poursuivent ainsi leurs

sorties pour examiner les conditions d'acheminement des aliments et des boissons et vérifier la conformité des pratiques des opérateurs économiques. L'approche adoptée repose sur une présence régulière sur le terrain. Il s'agit notamment de s'assurer que les denrées sont transportées dans des conditions d'hygiène appropriées et que les prescriptions réglementaires destinées à préserver leur salubrité sont effectivement appliquées.

La prévention au cœur de la campagne estivale

Cette action de contrôle est complétée par une campagne de sensibilisation menée sous le slogan « Faites de l'alimentation saine un mode de vie permanent ». Les agents de la Direction du commerce se déplacent notamment dans les plages et les camps de vacances afin de toucher

directement les estivants. Ces opérations ne se limitent pas à l'observation des conditions d'hygiène. Elles constituent également des occasions d'échange avec les vacanciers, auxquels des recommandations sont prodiguées sur les précautions à prendre lors de l'achat, du transport et de la consommation des aliments. La conservation des denrées demeure au centre des messages délivrés, particulièrement dans un contexte marqué par les températures élevées. Les consommateurs sont ainsi appelés à accorder une attention particulière aux produits sensibles et à éviter toute rupture des conditions nécessaires à leur bonne conservation.

Professionnels et consommateurs mis à contribution

À travers ce dispositif, les services du com-

merce cherchent à agir à différents niveaux de la chaîne alimentaire. Le respect des obligations sanitaires par les opérateurs constitue un premier rempart, tandis que l'information du consommateur vient compléter les efforts de prévention. La démarche revêt une importance particulière dans les espaces balnéaires et les camps de vacances, où la forte affluence estivale s'accompagne d'une consommation accrue de produits alimentaires et de boissons.

En combinant inspections, suivi des conditions de transport et actions de proximité, la Direction du commerce entend maintenir un niveau de vigilance élevé durant toute la période estivale et contribuer à réduire les comportements susceptibles de favoriser les intoxications alimentaires.

MASCARA

I. Yacine

À Mascara, les difficultés de déplacement et l'accès au marché du travail renvoient à des réalités très concrètes. Pour une partie de la population, la qualité du transport conditionne l'accès au travail, aux études et aux services.

Pour les demandeurs d'emploi, la disponibilité d'un poste dépend largement de la capacité du tissu économique local à créer et maintenir de l'activité. C'est dans cette logique que les deux dossiers ont fait l'objet d'un examen consacré à leur situation et aux principales difficultés relevées.

Dans le domaine du transport, l'un des points examinés concerne la régularité des lignes. La couverture des différents quartiers

et zones de la wilaya constitue également un élément important, notamment pour les populations qui résident à l'écart des principaux centres urbains. Une desserte insuffisante ou irrégulière peut rapidement compliquer les déplacements quotidiens et limiter l'accès à certains services.

La question ne se résume donc pas à l'existence de lignes sur le réseau. Les horaires, la fréquence des dessertes, la disponibilité des moyens et les conditions dans lesquelles les usagers effectuent leurs déplacements permettent de mesurer plus précisément la qualité du service. Dans une wilaya où les déplacements entre communes occupent une place importante dans la vie professionnelle et scolaire, ces paramètres prennent une dimension particulière. Le dossier de l'emploi

présente une autre série d'enjeux. La situation du marché du travail, les possibilités d'insertion et l'accompagnement des personnes à la recherche d'un poste ont été examinés avec les différents secteurs concernés. L'objectif est notamment d'identifier les possibilités offertes par l'économie locale et de mieux rapprocher les demandeurs d'emploi des besoins réels des entreprises et des activités existantes. L'industrie, l'agriculture, le tourisme et le commerce figurent parmi les secteurs susceptibles de contribuer davantage à la création de postes de travail.

Mais leur capacité à jouer ce rôle dépend de la concrétisation des investissements, du développement des entreprises et de la viabilité des projets engagés. La question est donc moins celle du nombre de secteurs concernés

que celle de leur capacité réelle à générer une activité économique durable. Cette approche met également en évidence la nécessité d'une meilleure coordination entre les structures chargées de l'emploi et les secteurs économiques. Les dispositifs d'accompagnement peuvent faciliter l'accès au marché du travail, mais ils ne peuvent, à eux seuls, remplacer la création de nouvelles activités et de postes pérennes. Pour les deux dossiers, la prochaine échéance sera celle des résultats observables. Les usagers du transport attendent une amélioration de la régularité et de la couverture des lignes.

Les demandeurs d'emploi, de leur côté, attendent que les potentialités économiques identifiées se traduisent par des opportunités concrètes.

TLEMCCEN

18 nouveaux établissements scolaires raccordés au gaz et à l'électricité avant la rentrée

O.DEGUI

À moins de deux semaines du coup d'envoi de l'année scolaire 2026-2027, la wilaya de Tlemcen accélère ses préparatifs logistiques. Mardi, la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDEG) de la wilaya a annoncé l'achèvement du raccordement de 18 établissements scolaires nouvellement construits aux réseaux d'énergie. Une opération d'envergure qui témoigne de la mobilisation des pouvoirs publics pour offrir aux élèves des conditions d'apprentissage dignes et sécurisées, dès le premier jour de la rentrée.

Sur les 18 établissements concernés, 11 sont des écoles primaires. Réparties sur les communes de Tlemcen, Beni Snous, Henaya, Aïn Ghoraba et El Gor, ces infrastructures ont été connectées selon leurs besoins spécifiques : sept d'entre elles ont été reliées au réseau électrique, tandis que les quatre autres ont été raccordées au gaz de ville, une source d'énergie essentielle pour le chauffage et la restauration scolaire en hiver. Parallèlement, quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) ont également été pris en charge. Implantés dans les localités de Sabra, Beni Khellad, Ghazaouet et Terny Beni Hediél, ces établissements pourront désormais fonctionner en toute autonomie énergétique, un gage de confort pour les collégiens comme pour les équipes pédagogiques.

Trois lycées en cours de raccordement

Les travaux ne s'arrêtent pas là. Trois nouveaux lycées, situés à Aïn Fettah, Aïn Gho-



raba et dans le quartier Ouzidane à Che-touane, sont actuellement en phase finale de raccordement. Selon la même source, les équipes techniques œuvrent à un rythme soutenu pour que ces chantiers soient bouclés avant le début des cours. L'enjeu est de taille : ces lycées accueilleront plusieurs centaines d'élèves, et leur mise en service conditionne la délivrance des cours dans des conditions optimales. Interrogé sur l'avancée des travaux, un responsable de la SDEG a souligné l'importance de cette opération dans le cadre plus large de la préparation de la rentrée. « Chaque année, nous nous engageons à ce que les nouvelles infrastructures éducatives soient opérationnelles dès leur ouverture. L'électricité et le gaz ne sont pas des options, ce sont des besoins fondamentaux pour éclairer, chauffer et

permettre le bon fonctionnement des cantines, des laboratoires et des équipements informatiques », a-t-il déclaré. Au-delà de l'aspect technique, ce raccordement massif traduit une volonté claire : faire de l'école un lieu où les conditions matérielles ne sont plus un frein à l'apprentissage. Dans les communes rurales comme Beni Snous ou El Gor, où l'accès aux services publics reste parfois limité, l'arrivée du gaz et de l'électricité dans les écoles représente un progrès significatif. Alors que le compte à rebours est lancé, la SDEG assure que toutes les équipes restent mobilisées pour finaliser les derniers branchements et procéder aux tests de sécurité nécessaires. L'objectif est clair : qu'aucun des 18 établissements ne manque à l'appel le jour de la rentrée.

RATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Lancement de la 2^e phase de la campagne nationale

O.D

Les 16, 17 et 18 août 2026, la Direction de la distribution d'électricité et de gaz de Tlemcen, en partenariat avec la Direction de la jeunesse et des sports, a organisé une campagne de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie à destination des jeunes de la wilaya.

Cette initiative s'inscrit dans la deuxième phase de la campagne nationale de rationalisation de la consommation électrique, placée sous le slogan « Rationaliser notre énergie...

Une garantie pour notre avenir ». Elle est menée conjointement par le ministère de la Jeunesse et celui de l'Énergie et des Énergies renouvelables.

Le coup d'envoi a été donné au Centre de jeunesse Sidi Chaker, où des activités interactives, des ateliers pédagogiques et des séances d'information ont été proposés aux participants. Au programme : conseils sur les bonnes pratiques d'utilisation de l'électricité, distribution de brochures explicatives, et échanges directs avec les animateurs. Selon le

responsable du service communication de la Direction de l'électricité et du gaz, cette action vise à toucher un large public, en particulier les enfants et les jeunes, afin de leur transmettre une culture durable de la consommation énergétique. Elle répond également à l'enjeu des pics de consommation et participe à l'effort collectif de préservation des ressources.

L'accueil réservé par les jeunes présents témoigne de l'intérêt grandissant pour ces sujets, et laisse entrevoir des comportements plus responsables à l'avenir.

PORTES OUVERTES SUR LA GENDARMERIE Recrutement, prévention et démonstrations

O.D

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tlemcen a organisé, lundi 17 août, une journée portes ouvertes sur la place Emir Abdelkader, au cœur de la ville. L'événement visait à présenter les conditions d'accès aux différents grades de l'institution, tout en sensibilisant le public aux enjeux de la sécurité routière.

La colonelle Nadira Laaradj, chargée de la communication, a détaillé les critères de recrutement. Pour les sous-officiers et gendarmes des deux sexes, l'âge requis est compris entre 18 et 21 ans au 31 décembre 2026. Les candidats doivent être de nationalité algérienne, jouir d'une bonne condition physique, et mesurer au moins 1,70 m pour les hommes et 1,60 m pour les femmes.

Le niveau scolaire exigé est la troisième année secondaire ou le baccalauréat avec une moyenne minimale de 12/20 pour les sous-officiers, contre une quatrième année moyenne pour les hommes de troupe.

Quant aux officiers, l'âge limite est fixé à 24 ans, avec un diplôme universitaire (licence, master ou ingénieur) obligatoire. Outre le volet recrutement, cette journée a permis de présenter les missions variées de la Gendarmerie à travers plusieurs stands thématiques : tenues et grades, statistiques sur les accidents de la route, équipements techniques (radars, éthylotests, dispositifs de reconnaissance de véhicules), matériel de communication, et démonstrations cynophiles avec des maîtres-chiens. L'événement a également été l'occasion de rappeler aux conducteurs et motocyclistes les risques liés à l'excès de vitesse et au non-port du casque.

Une initiative saluée par les visiteurs, qui ont pu échanger directement avec les militaires et poser leurs questions en toute convivialité.

SIDI BEL-ABBÈS

Une soirée poétique pour redécouvrir le patrimoine littéraire national

B.H

La Bibliothèque principale de lecture publique « Mohamed El-Kebbati » a accueilli, lundi soir, une rencontre culturelle d'envergure dédiée à la poésie algérienne. Universitaires, chercheurs et poètes ont croisé leurs regards sur l'évolution du genre poétique à travers les époques, devant un public passionné.

Placée sous le slogan « La poésie algérienne... sa place, ses transformations et ses langues », cette manifestation organisée à l'occasion de la Journée nationale de la poésie avait pour ambition de redonner ses lettres de noblesse à l'art poétique et de souligner son rôle fondamental dans le tissu social.

La directrice de la bibliothèque, Warda Hakimi, a tenu à rappeler l'importance de cet événement : « Notre objectif est de mettre en lumière la poésie et sa portée dans la société, de soutenir le mouvement culturel et littéraire, et de permettre aux

créateurs de faire entendre leur voix auprès du plus large public. » Elle a également insisté sur la mission de l'établissement, qui s'engage à accompagner les initiatives culturelles porteuses de sens et à ancrer la parole constructive dans les consciences.

Le programme, riche et varié, a séduit les nombreux amateurs de littérature présents.

Une exposition de recueils de poésie, puisés dans les fonds documentaires de la bibliothèque et complétée par des publications d'auteurs locaux, a permis aux visiteurs de redécouvrir le patrimoine poétique algérien. Une conférence intellectuelle a par ailleurs retracé les grandes étapes de l'évolution de la poésie nationale. Les communications scientifiques ont offert un éclairage approfondi sur des pans méconnus de l'histoire poétique du pays.

Le professeur Saïd Ahmed Ikhou a ainsi présenté une intervention consacrée à « La poésie algérienne à l'époque ottomane

», tandis que le Dr Boudali Tadj a analysé les « Transformations dans la forme du poème algérien » à travers la lecture de l'œuvre d'Abou El Kacem Saâdallah. La professeure Berhami Fatima a, pour sa part, exploré le regard porté par les Arabes sur la poésie algérienne, avant que la poétesse Racha Drich n'aborde, avec sensibilité, « La poésie et son impact sur la société ».

La soirée s'est poursuivie par des récitals poétiques animés par de jeunes talents locaux, parmi lesquels Fahim Israa, Assia Kaddous, Kelal Djamil, Fatem Oum El Djilali, Asma Bouhouch, Souas Hadjer et Djebih Kheira. Leurs vers, empreints d'émotion et de sincérité, ont captivé l'assistance.

Pour clore cette célébration, des séances de dédicace ont permis aux poètes d'échanger directement avec leur public, tandis que des distinctions ont été remises aux participants, en signe d'encouragement et de reconnaissance envers la scène littéraire locale.

PROTECTION ENVIRONNEMENTALE

L'oued Mekerra bientôt métamorphosé en poumon vert



B.H

Un projet d'envergure, doté d'une enveloppe de 1,5 milliard de dinars pour sa première tranche, va réhabiliter l'oued Mekerra et le métamorphoser en un espace écologique et de loisirs intégré au cœur de la ville. Une opération qui allie protection contre les inondations, embellissement urbain et offres de détente pour les citoyens.

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a engagé un chantier ambitieux visant à réhabiliter l'oued Mekerra et à le transformer en un espace écologique et récréatif verdoyant, pleinement intégré au tissu urbain du chef-lieu. La première

tranche de cette opération bénéficie d'une enveloppe financière de 1,5 milliard de dinars, ont indiqué les services de la wilaya.

Inscrit dans une démarche d'accompagnement de l'évolution urbaine de la ville, ce projet de développement et de protection de l'environnement repose sur une approche intégrée articulée autour de trois axes complémentaires. L'axe « bleu » est consacré à l'aménagement hydraulique et à l'amélioration de la qualité de l'eau. L'axe « vert » prévoit la création d'espaces végétalisés et d'équipements de loisirs. Enfin, l'axe « connexion » vise à faciliter l'accès des citoyens aux différents aménagements. Sur le plan technique, plusieurs volets structurants ont été définis.

L'aménagement hydraulique prévoit un renforcement significatif de la protection contre les inondations, avec une capacité d'absorption et d'évacuation des eaux de crue portée à 80 mètres cubes par seconde. Pour y parvenir, le lit de l'oued sera élargi et des ouvrages de protection des berges seront réalisés. Par ailleurs, des mesures sont prévues pour améliorer la qualité de l'eau, avec l'élimination des polluants et des dépôts vaseux accumulés, ainsi que la mise en place d'un bassin de filtration en amont. Cet équipement contribuera à l'épuration naturelle du cours d'eau.

Côté ouvrages d'art et équipements récréatifs, le projet prévoit la réhabilitation de quatre ponts routiers et de trois passerelles piétonnes actuellement dégradés, ainsi que la construction de deux nouvelles passerelles piétonnes. Ces aménagements faciliteront les déplacements des habitants vers les futurs espaces de détente.

Une fois mené à son terme, ce projet apportera à la ville de Sidi Bel-Abbès une nouvelle façade urbaine et esthétique, offrira aux habitants un écrin de nature en plein centre-ville et renforcera durablement la protection contre les risques d'inondations saisonnières, selon la même source.

TISSEMSILT

Une station de compost pionnière pour valoriser les déchets d'ici la fin de l'année



B.Y

La wilaya de Tissemsilt, territoire à dominante agricole, s'apprête à franchir un cap décisif dans sa politique de gestion des déchets et de soutien à l'agriculture. Une station de production de compost, première du genre dans la région, devrait être réceptionnée avant la fin de l'année en cours, a indiqué mardi le directeur par intérim de l'environnement de la wilaya, M. Djilali Berber.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya, dans son volet consacré au secteur de l'environnement. Une enveloppe financière de plus de 120 millions de dinars lui a été allouée, témoignant de l'importance accordée par les pouvoirs publics à la transition écologique et à l'économie circulaire. La station est implantée au sein du centre d'enfouissement technique (CET) de la commune de Tissemsilt, sur une superficie totale de plus de 1,5 hectare. Ce choix stratégique permet de mutualiser les équipements et de bénéficier de la logistique existante du CET, tout en créant une synergie entre l'enfouissement contrôlé des déchets et leur valorisation par compostage. Le taux d'avancement des travaux de génie civil a déjà dépassé les 60 %, a précisé M. Berber, tandis que les procédures administratives relatives à l'attribution du marché d'équipement ont été entamées parallèlement à la poursuite des travaux. Cette double avancée laisse présager une mise en service dans les délais annoncés, avant la fin de l'année 2026.

Une capacité de traitement significative

Une fois opérationnelle, la station affichera une capacité de traitement de 10 tonnes de déchets solides par jour. Ces déchets, collectés dans les 22 communes de la wilaya, seront triés, transformés et valorisés en compost organique. Cette capacité, bien que modeste à l'échelle nationale, est significative pour une wilaya de la taille de Tissemsilt et devrait couvrir une part importante des besoins locaux en engrais organiques. L'approche adoptée s'inscrit dans une logique d'économie circulaire : les déchets, autrefois enfouis et sources de nuisances environnementales, deviennent une ressource précieuse pour l'agriculture. La réduction du volume des déchets enfouis prolongera également la durée de vie du centre d'enfouissement technique, générant ainsi des économies pour la collectivité. La station comprend plusieurs composantes techniques essentielles. Elle dispose d'un casier destiné à l'enfouissement des déchets ménagers solides, d'un bassin de collecte des lixiviats pour éviter toute contamination des eaux souterraines, ainsi que d'une plateforme automatisée de transformation des déchets en compost organique. L'automatisation garantit un processus rapide, régulier et d'une qualité constante, répondant aux normes exigées pour une utilisation agricole.

Un atout majeur pour l'agriculture locale

La gestion de la station, une fois opérationnelle, sera confiée au centre d'enfouissement technique de la commune de Tissemsilt. Ce projet devrait contribuer à couvrir une partie des besoins des agriculteurs de la wilaya en engrais organiques utiles pour enrichir les sols, améliorer et accroître la production agricole. Compte tenu de la vocation essentiellement agricole de la wilaya, ce projet est perçu comme un levier de développement économique et de souveraineté alimentaire. Ce projet, premier du genre dans la wilaya de Tissemsilt, pourrait faire école dans d'autres régions du pays. La valorisation des déchets organiques par compostage est en effet une solution éprouvée pour réduire les déchets enfouis tout en produisant une ressource utile pour l'agriculture. Dans un contexte de rareté des engrais et de renchérissement des importations, de telles initiatives contribuent à la souveraineté nationale et à la résilience des territoires. La réception de la station avant la fin de l'année est donc un événement attendu, tant par les agriculteurs que par les défenseurs de l'environnement. Elle marquera une étape importante dans la modernisation de la gestion des déchets et dans le soutien à l'agriculture locale.

DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 20 AOÛT 1955-1956

Deux événements phares de la glorieuse Révolution



R. N

L'Algérie célébrera, jeudi, la Journée nationale du Moudjahid, commémorant le double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955) et du Congrès de la Soummam (20 août 1956), deux événements phares qui témoignent du génie des dirigeants de la glorieuse Révolution de libération dans la structuration de la lutte nationale et l'internationalisation de la cause algérienne.

La commémoration de ce double anniversaire est l'occasion de rappeler les énormes sacrifices consentis par le peuple

algérien et les indicibles souffrances qu'il a endurées avec patience et courage. C'est aussi un moment propice pour "renouveler notre serment de fidélité aux martyrs, aux moudjahidine et au message éternel de Novembre, dans une Algérie bâtie par la volonté des patriotes attachés à la préservation d'une Algérie majestueuse et forte, soucieuse de l'indépendance de sa décision et de sa souveraineté, et qui avance vers les objectifs de développement durable, qui en font un pays en plein essor porteur de bien-être et de subvention", comme l'avait affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à une

occasion précédente. Dans un message précisé à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de la mémoire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, le président de la République avait souligné la nécessité de préserver la nationale et de rendre hommage aux sacrifices des valeureux résistants, militants et martyrs, tout en mesurant l'héritage qu'ils ont légué aux Algériennes et aux Algériens, une fidélité profonde et éternelle envers la Proclamation du 1er Novembre et le message des martyrs, mettant en avant la fierté de "voir que l'esprit de l'Algérie nouvelle, bâtie par des volontés nationales sincères, puise sa force dans la fidélité au serment fait aux valeureux martyrs". Le double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam marque deux événements phares témoignant des hauts faits d'une génération de patriotes libres qui ont décidé d'unifier les rangs et d'élaborer une vision commune de l'avenir de la Révolution, en fusionnant les initiatives locales au service d'un même objectif : réaliser l'indépendance nationale et construire l'État algérien sur des bases solides. L'offensive du Nord-Constantinois a mené à l'été 1955 a permis de faire connaître la cause du peuple algérien qui refusait de vivre sous le jeu colonial, ce qui a donné lieu à l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue en septembre 1955, comme une cause de libération nationale et non un conflit interne comme le prétendait alors

la France coloniale. Dix mois après le déclenchement de la Révolution, Zighoud Youcef, chef de la Zone II (Nord-Constantinois), et son adjoint, Lakhdar Bentobal, décident de lancer une offensive généralisée contre des objectifs ennemis dans cette région, avec la participation de milliers de fellahs, aux côtés des combattants de l'Armée de libération nationale (ALN), aux attaques, notamment contre des postes de police, des casernes de la gendarmerie, des bâtiments publics et des installations appartenant aux colons. L'objectif était de desserrer l'étau sur l'Aurès et plusieurs autres régions assiégées par l'armée coloniale depuis le déclenchement de la Révolution de libération nationale et dont la population était livrée à une vaste campagne de sanglante répression ayant fait près de 12.000 martyrs parmi les civils sans défense. L'offensive du Nord-Constantinois a marqué un tournant majeur dans la lutte armée, en consacrant le caractère populaire de la Révolution et en contribuant au ralliement des classes moyennes algériennes et des dirigeants politiques, toutes tendances confondues, aux rangs de la Révolution. En effet, à partir du 20 août 1955, la Révolution a pris un nouvel élan qui se confirmera lors du Congrès de la Soummam, qui a donné lieu à des décisions historiques, parmi lesquelles le remplacement des cinq zones en vigueur depuis le 1er novembre 1954 par six wilayas subdivisées en zones, régions et secteurs, l'unification de l'ALN à l'échelle nationale dans sa structure et ses grades à l'image d'une armée régulière, et la structuration de la Révolution militairement et politiquement.

CAUSE SAHRAOUIE

L'Union des travailleurs sahraouis souligne le rôle de la société civile

Le secrétaire général de l'Union des travailleurs sahraouis, M. Nafei Ahmed Mohamed, a souligné le rôle important de la société civile sahraouie jouée en faveur de la cause sahraouie, notamment dans les actions de solidarité humanitaire.

Dans son intervention prononcée lundi, lors des travaux de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de l'Etat sahraoui, qui se tient à l'université "M'hamed Bougara" de Boumerdès, M. Nafei a rapporté que l'action de la société civile sahraouie, forte d'une expérience de plus de 50 ans, sert les objectifs de la cause sahraouie de manière "efficace et concrète".

Il a précisé que le rôle de la société civile sahraouie repose essentiellement sur la formation, le bénévolat et la mobilisation citoyenne dans les territoires sahraouis libérés et occupés, soulignant que "malgré la répression constante de l'occupant marocain à laquelle elle est confrontée, elle reste solide et y fait face par tous les moyens".

M. Nafei a salué le rôle de la société civile sahraouie face aux tentatives de l'occupant marocain visant à rétablir en cause la légitimité de la cause sahraouie, et dans son accompagnement de la lutte sahraouie dans toutes ses étapes, au cours duquel elle a démontré sa capacité à faire entendre les aspirations du peuple au monde entier en participant à diverses manifestations, devenant ainsi "la voix du peuple sahraoui qui mène une résistance pacifique face à l'occupation marocaine".

Par la même occasion, le SG de l'Union des travailleurs sahraouis a appelé la société civile internationale et le vaste mouvement mondial de solidarité avec le peuple sahraoui, à intensifier les efforts pour soutenir les Sahraouis dans leurs actions visant à faire face à l'ennemi dans la guerre qu'il leur livre sous toutes ses formes.

PROTECTION CIVILE

Des plateformes numériques dédiées à lutte contre les feux de forêts

Le Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, effectue à partir de mardi une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Constantine, Mila et Jijel, consacré à l'évaluation du niveau de préparation opérationnelle des différents dispositifs et équipes spécialisées, indique un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Accompagné de plusieurs cadres centraux, le Directeur général effectue cette visite dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action annuel de la DGPC, visant à renforcer la préparation opérationnelle et à améliorer le niveau de performance des différentes structures, dispositifs et équipes spécialisées, ainsi qu'à assurer un suivi de terrain et une évaluation continue du niveau de préparation à l'intervention et à la réponse face aux différents risques, notamment durant la saison

saisonnière, marquée par une recrudescence de certains risques, en particulier les feux de forêts, les accidents de noyade et les accidents de la circulation", précise le communiqué. Elle fait suite aux visites de terrain effectuées dans les wilayas de l'Ouest du pays, notamment Saïda, Sidi Bel Abbès et Tlemcen, ajoute le communiqué.

Le programme de la visite comprend "l'inspection et l'évaluation du niveau de préparation et d'efficacité des colonnes mobiles et des détachements régionaux de renfort (DRIFF), ainsi que l'évaluation de leur capacité à être mobilisés et déployés rapidement, à renforcer les unités d'intervention et à faire face aux incendies présentant une forte propagation ou un niveau de danger élevé", précise le communiqué.

Dans ce contexte, une importance particulière est accordée à l'examen sur le terrain

de l'efficacité du protocole d'intervention relatif à la lutte contre les feux de forêts et à leur maîtrise, à travers « l'évaluation des différentes phases de l'intervention, la rapidité de mobilisation des ressources humaines et des moyens matériels et logistiques nécessaires, ainsi que l'efficacité de la coordination sur le terrain entre les différents dispositifs et unités mobilisés », selon le communiqué.

La même source rappelle que cette opération intervient à la suite du nombre important de feux de forêts, concomitamment à une vague de chaleur ayant touché plusieurs wilayas. Cette situation nécessite "l'activation de la stratégie opérationnelle et du protocole d'intervention spécifique à la lutte contre les feux de forêts, ainsi que le renforcement du niveau de préparation et de réponse à ce défi".

Le programme de la visite comprend également "l'inspection de plusieurs unités opé-

rationnelles et centres de coordination opérationnelle, ainsi que l'examen des équipements et matériels techniques spécialisés et des moyens dédiés aux différents domaines d'intervention, notamment les détachements de renfort à la première intervention, en plus de la présentation des plateformes et systèmes numériques utilisés pour le suivi et la gestion des opérations de lutte contre les feux de forêts, ainsi que la gestion des risques majeurs et des catastrophes".

Il prévoit également "l'examen des différents projets réalisés, de ceux en cours de réalisation ainsi que des projets futurs, visant à renforcer les capacités de la Protection civile et à améliorer la couverture opérationnelle, conformément à l'évolution des risques et aux besoins identifiés sur le terrain", poursuit le communiqué.

SUR INSTRUCTION DE SAÏD SAYOUD

Les préparatifs pour la rentrée scolaire s'intensifient

R.N

Les préparatifs en prévision de la rentrée scolaire 2026/2027 se déroulent dans les différentes wilayas du pays, avec l'intensification du suivi sur le terrain et de l'évaluation de la performance des établissements éducatifs, indique mardi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Cette opération intervient "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays, et sous le suivi direct et continu du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud. Dans ce cadre, les walis suivent leurs visites d'inspection sur le terrain, ayant englobé l'inauguration et la réception de nouveaux établissements éducatifs, l'inspection des travaux de réaménagement, d'entretien et de rénovation de plusieurs écoles, ainsi que le suivi des projets d'extension et de réalisation, en vue de renforcer les capacités d'accueil et d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves", précise le communiqué.



Les autorités locales s'attellent également à la concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif à "garantir la disponibilité du transport et des cantines scolaires, tout en veillant à la mise en service de ces prestations dès la première semaine de la rentrée scolaire".

Dans le cadre du suivi anticipatif, les walis ont donné des instructions fermes à l'effet d'"accélérer la cadence des travaux, de renforcer les chantiers et de pallier les insuffisances enregistrées, tout en respectant les normes de qualité et les délais de livraison, afin d'assurer la disponibilité des structures éducatives ainsi que des différents équipements et services y afférents, et de garantir l'accueil des élèves dans les meilleures conditions", conclut le communiqué.

enregistrées, tout en respectant les normes de qualité et les délais de livraison, afin d'assurer la disponibilité des structures éducatives ainsi que des différents équipements et services y afférents, et de garantir l'accueil des élèves dans les meilleures conditions", conclut le communiqué.

enregistrées, tout en respectant les normes de qualité et les délais de livraison, afin d'assurer la disponibilité des structures éducatives ainsi que des différents équipements et services y afférents, et de garantir l'accueil des élèves dans les meilleures conditions", conclut le communiqué.

PRÉVENTION CONTRE LA DROGUE

La Sûreté nationale organise des portes ouvertes

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont organisé, lundi au niveau de la plage artificielle du port d'El Djamil à Ain Benian (circonscription administrative de Cheraga), des portes ouvertes sur la prévention contre le fléau de la drogue et la toxicomanie, dans le cadre du programme visant à sensibiliser les jeunes jeunes dangers de la toxicomanie.

Dans une déclaration à la presse, l'officier de police principal au bureau de communication de la Sûreté de wilaya d'Alger, Mme Habchi Aicha Ahlam a souligné que cette deuxième halte de portes ouvertes s'inscrit dans le cadre "d'une série d'activités de sensibilisation et dans le cadre du programme tracé pour la prévention contre le fléau de la drogue et la toxicomanie", et ce avec la participation de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), des psychologues, ainsi que les présidents des cellules d'écoute de la Sûreté des circonscriptions administratives de Cheraga, Draria, Zeralda et Bouzareah. L'intervenante a mis en avant "l'importance des cellules d'écoute de la Sûreté des 13 circonscriptions administratives, qui accueillent quotidiennement des toxicomanes désirant suivre une cure de désintoxication, en les orientant vers les centres de santé spécialisés tout en veillant au suivi des phases des soins en maintenant un contact permanent et un suivi dans le cadre d'une opération strictement confidentielle".

A cet effet, la présidente de la cellule d'écoute et de l'activité préventive à la Sû-

reté de la circonscription administrative de Cheraga, l'officier de police principal, Mme Abrous Ouahiba a souligné le rôle important des cellules d'écoute, consistant à accueillir les toxicomanes, à constituer leurs dossiers administratifs, en plus de les écouter et de les orienter vers le psychologue présent au niveau de chaque cellule, l'objectif étant de comprendre les causes conduisant à la toxicomanie, avant de les orienter et de les accompagner vers des centres de soins spécialisés.

A cette occasion, une exposition consacrée à la police scientifique a été organisée, au cours de laquelle ont été présentés les équipements mis à disposition par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), notamment les "kits de constatation sur les lieux, les réactifs et les poudres utilisés pour relever les empreintes et la collecte des indices, les moyens de détection des drogues et de leurs différentes formes, ainsi que les révélateurs optiques", a indiqué le chef de la brigade technique et scientifique de la Sûreté de la circonscription de Cheraga, l'officier de police principal, Abdelhamid Fateh. Il a ajouté que cette rencontre, qui a suscité un grand intérêt du public, notamment auprès des familles et des jeunes, a été l'occasion de sensibiliser aux dangers des drogues et d'évoquer leurs différentes formes en circulation, qui peuvent parfois se présenter sous forme de friandises. Les enfants et les adolescents ont également été invités à ne pas consommer d'aliments ou de boissons proposées par des inconnus et à informer leurs parents de tout incident ou situation auquel ils pour-

raient être confrontés. De son côté, le psychiatre à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Cheraga, Hannachi Djamel Eddine, a souligné l'importance de ce type d'activités, visant à « sensibiliser les jeunes aux dangers de ces poisons, tout en mettant en lumière les moyens et les importantes capacités mobilisées par l'Etat, en coordination entre les services de la Sûreté nationale et les services de santé, afin d'accompagner les personnes dépendantes dans leur démarche de sevrage, à commencer par les cellules d'écoute et les structures de santé spécialisées". Cette campagne de sensibilisation a également enregistré une grande affluence et une forte participation des visiteurs du port et du grand public, qui ont reçu des explications détaillées sur les modalités d'accueil des toxicomanes et leur accompagnement tout au long de leur parcours thérapeutique.

APN

Boufedeché reçoit l'ambassadeur de la Palestine

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeché, a reçu, mardi, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Fayez Abu Aita, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La rencontre, tenue en présence du vice-président de l'APN, M. Monder Bouden, a

été l'occasion de réaffirmer la profondeur des relations historiques et fraternelles unissant les peuples et pays et de rappeler la position algérienne constante en faveur de la cause palestinienne et son soutien au peuple palestinien dans sa lutte légitime pour le recouvrement de tous ses droits nationaux, à leur tête le droit d'établir son Etat indépendant

avec El-Qods pour capitale, précise le communiqué.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont souligné la nécessité d'intensifier les efforts internationaux pour mettre fin aux violations et agressions, protéger les civils et assurer l'acheminement des aides humanitaires au peuple palestinien, ajoute la même source.

PRÉSCOLAIRE ET 1ÈRE ANNÉE PRIMAIRE

Les inscriptions fixées du 13 au 24 septembre

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé hier, dans un communiqué, que les inscriptions en maternelle, ainsi que les inscriptions exceptionnelles en CP pour l'année scolaire 2026/2027, se dérouleront du 13 au 24 septembre exclusivement via la plateforme numérique « Espace Parents » à l'adresse suivante : « <https://awlyaa.education.dz> ».

Le ministère précise que les inscriptions en maternelle sont ouvertes aux enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021. Les parents peuvent choisir parmi une à cinq écoles primaires proposant des classes de maternelle, ou un seul établissement pour ceux qui souhaitent inscrire leurs enfants dans une école privée.

Concernant l'inscription exceptionnelle en première année, elle est ouverte aux enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2021. Les parents peuvent en faire la demande pour leur enfant, en choisissant une école primaire parmi celles disposant de places disponibles.

Le communiqué précise que l'inscription exceptionnelle est soumise à la disponibilité des places, avec un maximum de 34 élèves par classe. En cas d'absence de place, l'enfant sera automatiquement inscrit en classe de maternelle dans l'une des écoles choisies par ses parents. Concernant la publication des résultats et l'inscription des enfants dans leurs classes respectives – comme expliqué dans le communiqué – le système d'information du ministère de l'Éducation nationale traitera les demandes d'inscription et établira les listes des enfants admis. Les parents pourront consulter les résultats de leur demande le jeudi 1er octobre, via leur compte personnel sur le Portail Parents. Les listes seront également affichées dans les écoles primaires et les établissements d'enseignement privés concernés. Le ministère indique que l'inscription des enfants dont la demande a été acceptée, en maternelle ou en première année, débutera le dimanche 4 octobre. Le ministère a souligné que l'inscription de tout enfant admis en première année par la procédure d'admission exceptionnelle sera annulée si celui-ci ne s'inscrit pas dans l'établissement scolaire dans le mois suivant la publication des résultats, et sa place sera proposée à l'enfant suivant sur la liste d'attente. Le ministère a également confirmé que toute inscription en maternelle ou toute admission en première année par la procédure d'admission exceptionnelle effectuée en dehors de son système d'information est nulle et non avenue.

SAISIE DE PLUS DE 86 KG DE COCAÏNE ET DES PSYCHOTROPES

Cinq présumés narcotrafiquants en détention provisoire

R. N

Le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a ordonné le placement de cinq (5) individus en détention provisoire pour leur implication dans une affaire de détention de plus d'un (1) million de comprimés psychotropes et de plus de 86 kg de cocaïne, indique lundi un communiqué du parquet de la République près le même tribunal.

"En application des dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale et de l'article 34 bis 1 de la loi 25-03 modifiant et complétant la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le parquet de la République près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique que suite à l'enquête préliminaire menée par le service central de police judiciaire de la sécurité de l'armée à Alger, un groupe criminel organisé, composé de 6 individus, a été arrêté, dont 5 ont été appréhendés en flagrant délit", précise le communiqué.

"Il s'agit des nommés Amara Habib (56 ans), Boumediene Wassini (34 ans), Merghache Mohamed (40 ans), Yaagoubi



Omar (40 ans) et Mohamed Bey Hayat (38 ans). Le sixième individu dont l'identité complète a été établie, est toujours en fuite. Une quantité importante de psychotropes de type Prégabaline 300 mg (1.049.300 comprimés), ainsi qu'une quantité importante de drogues de "La synthèse (cocaïne) estimée à 86,400 kg ont été saisies en possession de ces individus", ajoute la même source.

"En date du 17 août 2026, et après présentation des mis en cause devant le parquet de la République, ceux-ci ont fait l'objet d'une information judiciaire pour

les chefs d'accusation de crime d'importation, de transport et de détention illicites de drogues de synthèse et de comprimés psychotropes aux fins de trafic dans le cadre d'un groupe criminel organisé transfrontalier, le crime de contrebande grave portant atteinte à la sécurité et à la santé publique, ainsi que le délit de blanchiment. d'argent dans le cadre d'un groupe criminel", a encore ajouté le communiqué. "Après audition des mis en cause par le juge d'instruction, ce dernier a ordonné leur placement en détention provisoire", conclut le communiqué.

CNAS

Les formulaires de demande de prestations disponibles en ligne

La Caisse nationale de sécurité sociale pour les salariés a annoncé ce mardi, dans un communiqué, que les assurés peuvent désormais télécharger et accéder aux formulaires de demande de prestations via leur compte personnel sur la plateforme « Espace El Hanaa » et sur le site web de la Caisse.

Le communiqué explique que « dans le cadre de la stratégie de modernisation et de numérisation des services offerts aux différents usagers, et dans le cadre du programme continu de promotion et d'amélioration du service public et de simplification des procédures administratives, tous les assurés peuvent désor-

mais télécharger et accéder aux formulaires de demande de prestations via leur compte personnel sur la plateforme « Espace El Hanaa » (version web) et sur le site web de la Caisse.»

Les employeurs sont également informés que « les formulaires relatifs au prélèvement des cotisations de sécurité sociale peuvent désormais être téléchargés directement depuis le site web de la Caisse.» Par ailleurs, la Caisse encourage « à tirer parti de ces outils numériques, qui visent principalement à rapprocher l'administration des citoyens, à leur faire gagner du temps et de l'énergie et à leur éviter de se déplacer jusqu'à ses bureaux.»

ENTREPRENEURIAT

Des formations au profit des jeunes

Le ministère de la Jeunesse organise du 18 au 22 août au pôle universitaire de « Sidi Abdallah » à Alger, le camp national d'été de l'entrepreneuriat au profit des jeunes des wilayas frontalières.

Cet évènement est organisé à l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid, commémorant le double anniversaire des Offensives du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

Placé sous le slogan: « Découvre, vis, innove et entreprends », ce rendez-vous intervient en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, faisant de la jeunesse « un axe du développement et son principal levier, ainsi que dans le cadre du renforcement de l'orientation constante de l'Algérie vers l'édification d'une économie renouvelée, fondée sur les compétences des jeunes, capables d'innover, de créer une valeur ajoutée et de contribuer à la diversification de la base économique, à travers les start-up et les activités entrepreneuriales », sou-

ligne la même source. En partenariat avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, cette initiative est organisée à travers l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), avec la contribution du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et l'Office national des œuvres universitaires (ONOU). La rencontre intervient aussi dans le sillage de l'application des dispositions de l'accord de coopération conclu entre les secteurs de la Jeunesse et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ainsi qu'avec le CSJ.

Elle vise à garantir l'égalité des chances, à renforcer l'intégration des jeunes dans la dynamique économique nationale et à accompagner le développement de l'écosystème entrepreneurial, notamment dans les wilayas frontalières, tout en contribuant à consolider l'intégration économique et commerciale de l'Algérie. Le ministère a souligné que ce camp vise à consacrer la

culture de l'entrepreneuriat ainsi que l'esprit d'initiative et d'innovation chez les jeunes, notamment les porteurs d'idées et de projets issus des wilayas frontalières. Il permettra aux jeunes d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour transformer leurs idées en projets économiques réalisables, tout en les informant des différents mécanismes d'appui, de financement et d'accompagnement disponibles dans le cadre du système national de l'entrepreneuriat.

Le programme comprend « des sessions et des ateliers de formation spécialisés portant sur les différentes étapes de création et de développement des entreprises, depuis la maturation de l'idée du projet et l'étude de marché et de faisabilité, en passant par la conception du modèle d'affaires et l'élaboration du plan du travail, jusqu'aux mécanismes de financement, de gestion, de marketing et d'accès aux marchés », outre le développement de mécanismes innovants adaptés aux besoins des régions frontalières.

EDITO

Les Émirats, un fauteur de guerre en Afrique

Wassila. B

Les révélations du Financial Times sur le rôle des Émirats arabes unis en Afrique ne sont pas une simple enquête journalistique : elles constituent un acte d'accusation contre un État qui, sous couvert d'investissements et de partenariats économiques, mène une politique de déstabilisation systématique. Loin de l'image lisse d'une jeune nation tournée vers le futur, les EAU apparaissent comme un acteur trouble, recrutant des mercenaires colombiens, alimentant les conflits au Soudan, en Libye ou dans la Corne de l'Afrique, et pillant les ressources aurifères du continent avec une impunité insupportable. Ce n'est plus de la diplomatie, c'est de la prédation organisée.

Ce qui frappe dans cette affaire, c'est l'organisation méthodique d'un réseau transnational de violence : recrutement en Colombie, transit par la Somalie et la Libye, appui logistique aux Forces de soutien rapide au Soudan, le tout supervisé par une société de sécurité privée liée à la présidence émiratiste.

Les EAU ne se contentent pas d'armer des factions ; ils structurent une véritable industrie de la guerre, en toute connaissance de cause, avec la bénédiction apparente de leurs alliés occidentaux. Le silence complice de ces derniers, acheté par des pétrodollars et un lobbying effréné, est une honte supplémentaire.

Le cas du Soudan est emblématique : des tonnes d'or volées, des milliers de mercenaires déployés, et un conflit attisé pour mieux contrôler les routes commerciales et les gisements. Au Soudan, les Émirats financent les Forces de soutien rapide, dopent le trafic d'or, alimentent une guerre dévastatrice.

Au Sahel, ils graissent les rouages du terrorisme. Partout, le même fil rouge : un petit État du Golfe, pavillon de modernité en façade, qui joue les pompiers incendiaires sur tout le continent. Les EAU parlent d'investissement, mais ils pratiquent l'extorsion par les armes. Leur ambition démesurée, dénoncée par des responsables africains eux-mêmes, vise à réduire le continent à une réserve de matières premières et à une arrière-cour géopolitique, où la souveraineté des États ne pèse pas plus qu'un obstacle gênant. Cette politique n'a rien d'une « coopération Sud-Sud » : c'est un néo-colonialisme militarisé, doublé d'un mépris cynique pour les vies humaines.

Il est temps que la communauté internationale, et en particulier les instances africaines, tirent les conséquences de ces agissements. Les EAU doivent être interpellés fermement au Conseil de sécurité, et leurs réseaux mercenaires démantelés.

L'Union africaine, trop souvent silencieuse, doit exiger des comptes et soutenir les pays victimes de cette ingérence armée. Quant aux peuples africains, ils ne sont pas dupes : ils voient derrière les gratte-ciel de Dubaï la main qui tient le fusil. L'Afrique n'a pas besoin de nouveaux maîtres, ni de protecteurs intéressés. Elle a besoin de paix, de justice et de respect. Les EAU feraient bien de méditer cette leçon avant que leur propre crédibilité ne s'effondre dans les décombres des conflits qu'ils alimentent.

CAT

Le Maroc a violé la Convention contre la torture dans l'affaire de l'ancien prisonnier sahraoui Abdelmoula El Hafidi



Le Comité des Nations Unies contre la torture (CAT) a conclu que le Maroc avait violé la Convention contre la torture dans l'affaire du défenseur sahraoui des droits humains et ancien prisonnier Abdelmoula El Hafidi, en raison des conditions de sa détention à la prison d'Aït Melloul, qui constituant un "traitement dégradant".

Cette conclusion figure dans une décision adoptée par le Comité le 24 avril 2026, lors de sa 84e session - rendue publique lundi - concernant la plainte déposée par El Hafidi, représenté par le Service international pour les droits de l'homme (ISHR). La plainte portait sur ses conditions de détention ainsi que sur les violations auxquelles il a été soumis depuis son arrestation en 2016 dans la ville de Boujdour, au Sahara occidental occupé. Le Comité a clairement confirmé que

les conditions de détention d'El Hafidi à la prison d'Aït Melloul notamment la surpopulation, l'absence de fenêtres, de lumière et de ventilation naturelle, l'insuffisance du chauffage, ainsi que l'accès insuffisant à l'eau potable et aux installations sanitaires, constituaient un traitement dégradant, en violation de l'article 16 de la Convention contre la torture. Le Comité a également conclu que le Maroc n'avait pas respecté ses obligations au titre de l'article 13 de la Convention. El Hafidi avait été arrêté le 16 avril 2016 à Boujdour et condamné par la suite à dix ans d'emprisonnement dans le cadre d'une affaire liée aux manifestations sur un campus universitaire à Marrakech. Sa condamnation a été confirmée en appel en avril 2018, puis par la Cour de cassation en avril 2019. Il a purgé sa peine le 16 avril de cette année. L'affaire El

Hafidi s'inscrit dans un contexte que le Service international pour les droits de l'homme (ISHR) et la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) ont décrit, dans une déclaration commune, comme un "schéma plus large de répression" visant les défenseurs sahraouis des droits humains en raison de leur activité pacifique en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Elles ont déclaré que la décision du Comité contre la torture "confirme la réalité quotidienne à laquelle sont confrontés les prisonniers sahraouis détenus en raison de leurs opinions et de leurs positions", soulignant que les conditions carcérales dégradantes, l'isolement et la privation de soins médicaux avaient été utilisées comme moyens de punition contre les défenseurs du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. En 2019, le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire avait conclu, dans une décision, que la privation de liberté d'El Hafidi était « arbitraire ».

De son côté, la responsable du plaidoyer au sein du Service international pour les droits de l'homme Tess McEvoy, a déclaré que le ciblage des personnes telles qu'El Hafidi en raison de leur engagement pacifique en faveur de

l'autodétermination "souligne la nécessité de garantir un accès sans restriction aux mécanismes de l'ONU et aux mécanismes africains des droits humains, ainsi que d'assurer la protection des défenseurs des droits humains au Sahara occidental".

Par ailleurs, Hassanna Abba, de la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, a déclaré que cette décision met en évidence "une réalité quotidienne vécue par les prisonniers sahraouis détenus en raison de leurs opinions et de leurs positions". "Depuis des années, nous documentons la manière dont les autorités marocaines utilisent les conditions carcérales dégradantes, l'isolement et la privation de soins médicaux comme des instruments de punition contre ceux qui osent élever leur voix pour défendre notre droit à l'autodétermination", a-t-elle ajouté.

Des prisonniers politiques sahraouis sont détenus dans plusieurs prisons marocaines et purgent des peines injustes et sévères allant de 20 ans à la perpétuité, prononcées lors de procès dépourvus de garanties et normes d'un procès équitable, selon les ONG internationales de défense des droits humains comme Human Rights Watch et Amnesty International.

BELGIQUE

Mobilisation maximale pour "encercler définitivement" l'incendie dans l'est du pays

Les pompiers espèrent "encercler définitivement" mardi l'incendie historique, qui a déjà ravagé depuis vendredi 3.000 hectares d'un parc naturel dans l'est de la Belgique, ont annoncé les autorités locales.

"L'objectif du jour c'est vraiment de faire cette jonction entre la ligne de défense nord et est, et d'encercler définitivement le feu", a expliqué aux médias Nicolas Yernaux, porte-parole des autorités de la région de Wallonie où se cet incendie.

Pour rappel, l'incendie en cours en Belgique, l'un des pires de l'histoire du pays, a ravagé près de 3.000 hectares dans une réserve boisée difficile d'accès.

Lundi, plusieurs villes allemandes, frontalières avec la Belgique, ont ordonné à leurs habitants de quitter leurs foyers pour s'épargner tout danger.

TCHAD

Réception de plus de 1,7 million de doses de vaccins pour endiguer le choléra

Le ministre tchadien de la Santé publique et de la Prévention, Abdelmajid Abderahim, a reçu lundi un lot de 1.736.200 doses de vaccins oraux contre le choléra, fourni en urgence par le Groupe international de coordination pour l'approvisionnement en vaccins (ICG), selon un communiqué publié par le ministère. La représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Tchad, Blanche Anya, a précisé que cet arrivée permettra de déployer une campagne ciblant les cinq districts sanitaires de la capitale, N'Djamena, et d'amorcer les opérations de vaccination dans la province du Lac. "La réception des vaccins ne marque pas la fin de la mobilisation, mais le début d'une phase décisive, d'un déploiement rapide, y compris dans les quartiers et communautés les plus reculés", at-elle déclaré, appelant à "une action rapide, collective et coordonnée pour interrompre la transmission de la maladie". Les autorités sanitaires tchadiennes ont indiqué que plus de deux millions de doses avaient été mobilisées depuis le début de l'année 2026 pour faire face à la maladie. L'acheminement des vaccins vers la province du Lac sera assuré grâce à l'appui logistique de l'armée nationale tchadienne.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Seulement 3% des terres agricoles intactes et accessibles

Seuls 3% des terres cultivables de la bande de Ghaza restent intactes et accessibles aux agriculteurs, une situation critique due à l'agression sioniste, mise en garde mardi l'ONU.

Selon une étude publiée par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre satellite des Nations unies (UNOSAT), cette dégradation récente s'explique notamment par la restriction drastique de l'accès aux champs, matérialisée par le déplacement vers l'ouest de la "ligne jaune" séparant la zone de cessez-le-feu de la zone sous occupation sioniste.

Selon cette nouvelle évaluation géospatiale basée sur des données recueillies fin juin 2026,

la superficie agricole à la fois exploitable et non endommagée s'est effondrée, passant de 601 hectares en octobre 2025 à seulement 448 hectares fin juin 2026, soit une chute de 25,5% en huit mois. Sur l'ensemble de l'enclave palestinienne, 27 % des terres agricoles demeurent physiquement accessibles, mais la quasi-totalité de cette surface subit de lourds dégâts nécessitant d'importants travaux de réhabilitation. Les serres sont également touchées : à peine 16,6% d'entre elles restent utilisables. La situation est particulièrement dramatique dans la région de Rafah (sud), où plus de 97% des terres cultivables sont désormais inaccessibles.

"Sans mesures urgentes pour rétablir un

accès sûr et fournir aux agriculteurs le soutien dont ils ont besoin, les possibilités de rétablir la production alimentaire locale continueront de s'amenuiser", a mis en garde dans un communiqué Rein Paulsen, qui dirige le bureau des situations d'urgence à la FAO, en s'inquiétant de ce "tableau alarmant". Outre l'impossibilité d'accéder à leurs parcelles, les exploitants et éleveurs ghazaouis font face à une pénurie aiguë d'engrais, de semences, de carburant et de nourriture pour le bétail, aggravée par les blocages aux frontières, note la FAO. Avant le début de l'agression sioniste en octobre 2023, le secteur agricole représentait près de 10% de l'économie ghazaouie et faisait vivre plus de 560.000 personnes.

SYRIE

Trois morts lors d'une explosion d'un réservoir d'hydrogène d'une centrale électrique

Trois personnes sont mortes mardi en Syrie lors de l'explosion accidentelle d'un réservoir d'hydrogène dans une centrale électrique située dans l'ouest du pays, sur la côte méditerranéenne, a déclaré un respon-

sable de la compagnie nationale d'électricité.

"L'explosion survenue à la centrale électrique de Baniyas dans le gouvernorat de Tartous a été provoquée par des travaux d'entretien sur le réservoir d'hydrogène

(...) entraînant la mort de trois ouvriers", a déclaré le responsable du service des relations publiques de la compagnie, Alaa Sawda, à l'agence de presse SANA.

"La centrale poursuit ses activités et n'a pas été touchée par

l'explosion", at-il ajouté.

Le gouvernorat de Tartous a également indiqué sur les réseaux sociaux que les équipes de la Protection civile étaient intervenues et avaient géré les conséquences de l'incident.

BEACH VOLLEY/CAN-2026 (1RE JOURNÉE-DAMES)

L'Algérie domine le Burundi 2-0



L'équipe algérienne s'est imposée mardi face au Burundi (2-0) dans le groupe C de la phase de poules du Championnat d'Afrique de beach-volley, qui se déroule à Alexandrie du 18 au 22 août 2026. La rencontre, disputée sur le terrain n 3, a vu l'Algérie remporter le premier set sur

le score de 21-13, avant de confirmer sa domination dans le deuxième set, remporté 21-14. L'équipe algérienne a livré une prestation solide tout au long de la rencontre, signant ainsi un début positif dans le groupe C. La sélection algérienne affrontera lors de son deuxième et dernier match de la poule C son

homologue botswanaise. Pour rappel, le tirage au sort effectué lundi soir à Alexandrie, a placé la sélection nationale féminine dans le groupe C avec le Burundi et le Botswana. Quant à l'équipe masculine, elle a hérité du groupe F en compagnie du Nigéria, du Togo et de l'Angola. Vingt huit (28) pays africains participent aux épreuves messieurs et dames de cette compétition, dont le champion validera son sésame aux Jeux olympiques (JO) de Los Angeles-2028. La participation algérienne constitue une opportunité pour le beach-volley national de se mesurer au haut niveau africain, face à des sélections disposant d'une expérience continentale et olympique, mais également aux équipes qui ambitionnent de décrocher une première qualification aux Jeux olympiques. Les organisateurs s'attendent à une compétition relevée, compte tenu des spécificités du beach-volley, une discipline où les conditions climatiques, la forme physique, la complémentarité entre les membres de chaque paire et la capacité à gérer les points décisifs peuvent s'avérer déterminantes.

FOOTBALL

Huit séminaires prévus pour les arbitres de différentes catégories

Huit séminaires sont programmés par la Direction nationale de l'arbitrage (DNA) du 12 au 27 août au profit des différentes catégories d'arbitres (Excellence, Elite A et B ainsi que les arbitres inter-ligues), dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison sportive 2026-2027. Concernant les arbitres Elite, la Direction nationale de l'arbitrage a organisé, du 15 au 18 août 2026 au Village Méditerranéen d'Oran, son séminaire traditionnel d'avant-saison, en prévision du nouvel exercice sportif 2026/2027, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture, tenue le 15 août, a été présidée par le Directeur national de l'ar-

bitrage, Mehdi Abid Charef, qui a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants. A cette occasion, il les a encouragés à poursuivre leurs efforts afin de contribuer à l'amélioration constante du niveau de l'arbitrage national. Le Directeur national de l'arbitrage a également transmis aux arbitres le message d'encouragement du Président de la Fédération algérienne de football, avant de laisser place aux différentes activités inscrites au programme du séminaire. Une présentation accordée aux modifications recommandées aux Lois du Jeu a notamment été dispensée, permettant aux arbitres de prendre connaissance des nouvelles dispositions et de leurs moda-

lités d'application. Le programme s'est poursuivi le 16 août au matin avec les tests physiques organisés au niveau de l'annexe du stade Miloud Hadeff. Les arbitres participent également à plusieurs séances théoriques, physiques et pratiques, avec notamment des exercices et des mises en situation incluant l'utilisation de la VAR. Ce séminaire constitue une étape importante dans la préparation des arbitres avant le coup d'envoi de la saison 2026/2027, en leur permettant d'actualiser leurs connaissances, d'évaluer leur condition physique et de se préparer aux exigences techniques et opérationnelles de la nouvelle saison.

CHAMPIONNAT ARABE DE WATER-POLO (U15)

La sélection algérienne en licence au Caire

La sélection algérienne de water-polo des moins de 15 ans (U15) s'est rendue au Caire pour prendre part au Championnat arabe de water-polo prévu du 20 au 24 août, avec l'ambition de réaliser de bons résultats et de défendre les couleurs nationales, a indiqué mardi la Fédération algérienne des sports aquatiques.

La sélection nationale est composée de jeunes éléments évoluant en Algérie, ainsi que de joueurs algériens établis à l'étranger, convoqués afin de mettre à profit leur expérience et les compétences acquises lors de leur participation aux championnats européens, contribuant ainsi

à renforcer l'équipe et à améliorer son niveau de compétitivité, précise la même source.

En prévision de cette échéance, l'équipe nationale a réalisé une étape de plus de 16 jours au lycée sportif de Constantine, dans de bonnes conditions, selon les responsables de la sélection. Ce regroupement a permis aux joueurs de travailler les aspects physiques, techniques et psychologiques en prévision de la compétition arabe. A cette occasion, les responsables de l'équipe ont salué les efforts déployés pour assurer le bon déroulement de cette étape. La sélection algérienne mise sur cette participation

arabe comme une occasion d'acquérir davantage d'expérience et de multiplier les confrontations, tout en permettant aux jeunes joueurs de parfaire leur formation, afin de constituer une génération capable de représenter dignement l'Algérie dans les compétitions continentales et internationales à l'avenir, souligne l'instance fédérale. La famille du water-polo algérien espère, enfin, que cette participation au Caire constituera une nouvelle étape vers la reconquête de la place de cette discipline et le renforcement de sa présence sur les scènes arabe et continentale, conclut le communiqué de la fédération.

BASKET 3X3

La FABB mise sur un plan annuel pour développer la discipline

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a préconisé l'élaboration d'un plan d'action annuel pour le développement du basket 3x3, ainsi que la mise en place d'un cahier des charges spécifique à l'organisation des compétitions de cette discipline à travers le territoire national, a indiqué un communiqué de la FABB.

Lors de cette réunion, le bureau fédéral a examiné un rapport présenté par le président de la Commission nationale de basket 3x3,

consacré à la situation générale de la discipline et à ses perspectives de développement.

Dans ce cadre, plusieurs recommandations ont été formulées afin de promouvoir et de développer davantage le basket 3x3 en Algérie, notamment à travers l'élaboration d'un plan d'action annuel et d'un cahier des charges réglementant l'organisation des compétitions nationales.

Le bureau fédéral a également décidé d'entamer une étude sur la possibilité de mettre

en place un championnat national de basket 3x3.

Par ailleurs, l'instance fédérale a pris connaissance du rapport de mission relatif à la participation des sélections nationales (U21, filles et garçons) aux compétitions de la Ligue des nations FIBA 3x3, organisées à Gaborone (Botswana).

Cette dynamique intervient alors que le basket 3x3 algérien connaît une progression sur la scène internationale, à l'image de la sé-

SUPER-DIVISION 2026-2027 (MESSIEURS)

Le WO Boufarik (locataire) débutera face à l'USM Blida

L'Adj Boufarik, tenant du titre, entamera la défense de son titre dans un derby de la Metidja face à l'USM Blida, à l'occasion de la première journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division 2026-2027 (messieurs), prévu les 11 et 12 septembre prochains, selon le calendrier dévoilé par la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

Cette première journée sera également marquée par plusieurs affiches, notamment la confrontation entre le MC Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie, en déplacement chez le nouveau promu, le CM Oran, alors que l'USM Alger accueillera l'US Sétif.

Le Rouiba CB recevra, de son côté, le CR Béni Saf, tandis que le NA Hussein-Dey sera opposé au CRB Dar El-Beïda. Le NB Staouéli, vice-champion d'Algérie, accueillera pour sa part le WRB El Eulma, promu cette saison, alors que le CSC Djir Kassantina recevra le CS Tlemcen.

La Super-Division messieurs réunira cette saison 14 clubs et se déroulera selon la même formule de compétition que celle adoptée lors de l'exercice précédent, avec le WO Boufarik, le NB Staouéli, le CS Tlemcen, le Rouiba CB, le MC Alger, l'USM Alger, l'USM Blida, le CR Béni Saf, le CSC Djir Kassantina, le CRB Dar El-Beïda, l'US Sétif, le NA Hussein-Dey, ainsi que les deux promus, le CM Oran et le WRB El Eulma.

La phase aller comprendra 13 journées, avant la suite de la compétition selon le calendrier arrêté par l'instance fédérale.

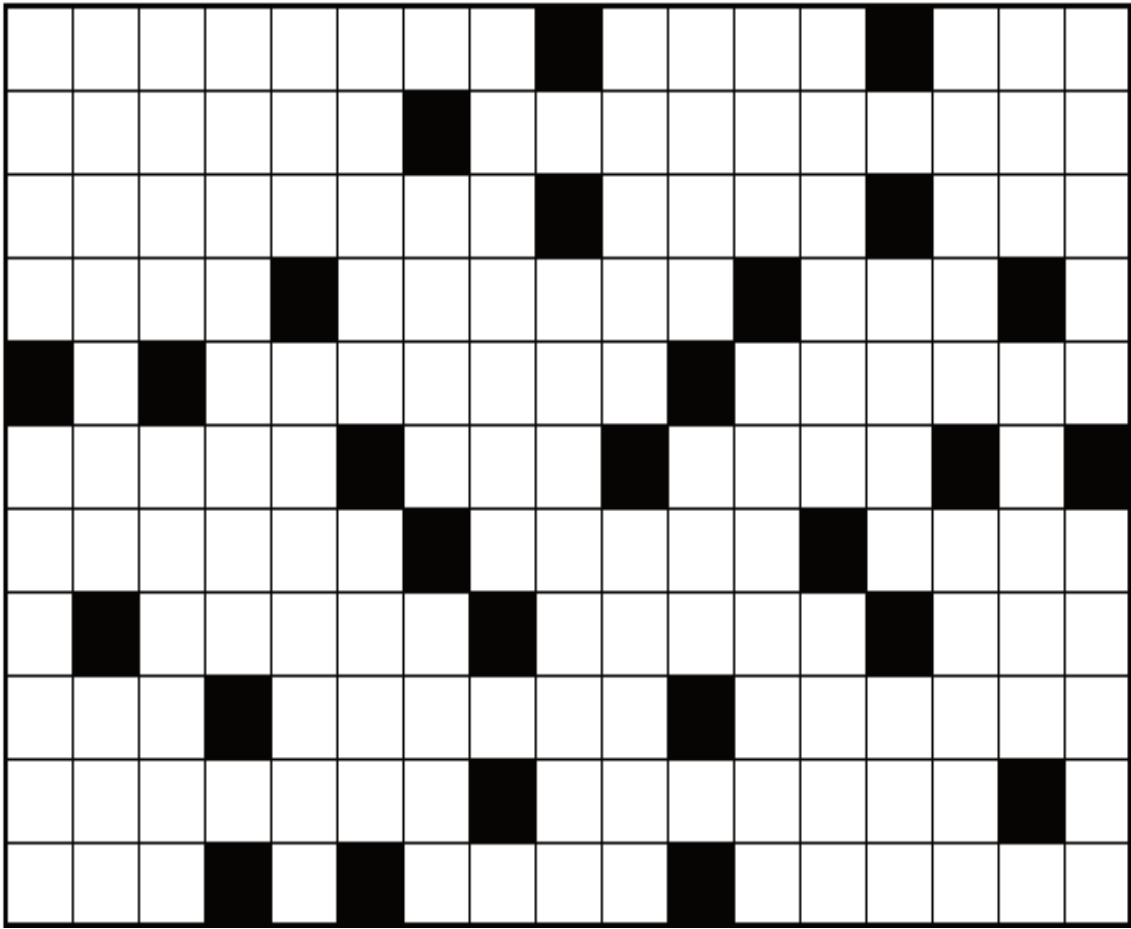
Pour rappel, la FABB avait annoncé que la nouvelle saison 2026-2027 débutera les 11 et 12 septembre avec la Super-Division messieurs, alors que la Nationale 1 dames donnera le coup d'envoi de son nouvel exercice le 25 septembre.

Programme de la 1re journée de la Super-Division (11-12 septembre) :

CM Oran - MC Alger WO Boufarik - USM Blida USM Alger - US Sétif Rouiba CB - CR Béni Saf NA Hussein-Dey - CRB Dar El-Beïda NB Staouéli - WRB El Eulma CSC Djir Kassantina - CS Tlemcen.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

AMI
ARA
BAT
ECU
ERE
ILE
OUR
REA
ROI
ROT
SAS
SIS
SUC
TAEI
- 4 -

ACES
ACNE
AVEC
BORE
CEDA
CEPS
EIRE
EPEE
ESSE
LIRE
OIES
RASE
SAIT
- 5 -

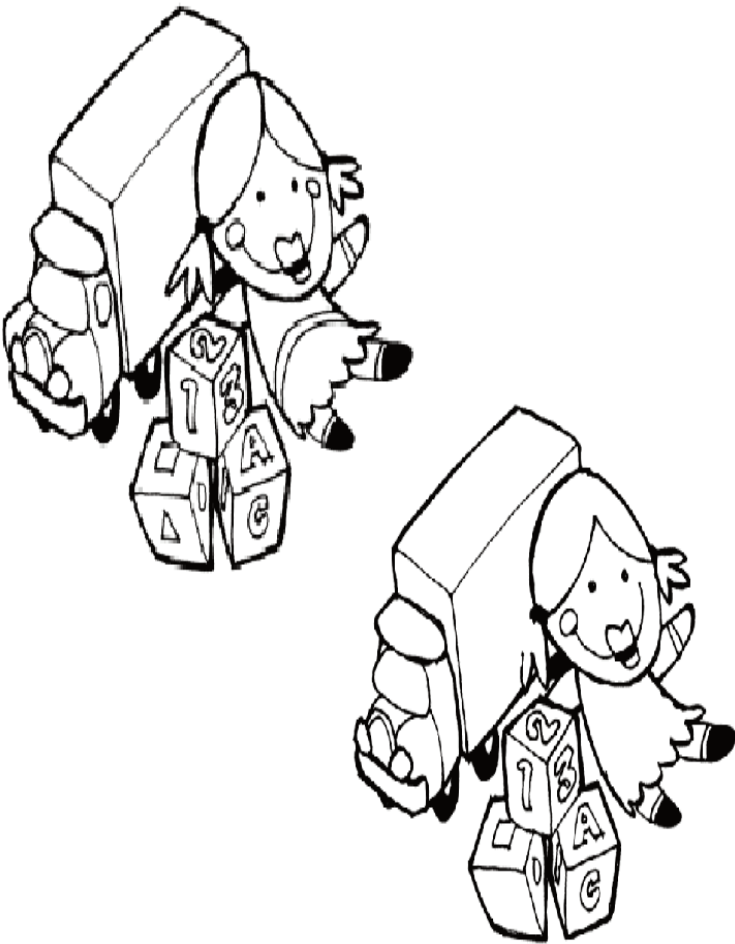
AILEE
ARSIN
ASSIS
AVERS
IRAIT
LUTTA
OUSTE
PRIER
SCOOP
TESTS
TETAS
TUILE
- 6 -

AEREES
ASTERS
CEINTS
DRAMES
ECOLES
EVOLUE
IMITAS
PROBES
RAMURE
STERES
- 7 -

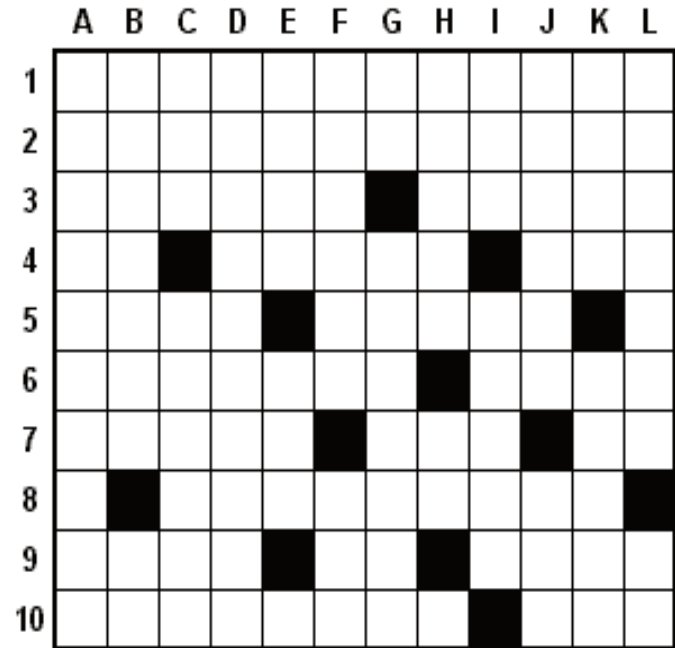
AVIVERA
CAPTERA
EMACIEE
ETERNUE
IRRADIE
NOSTOCS
TISSONS
- 8 -

CABESTAN
DIRECTES
ELECTEUR
ENUCLEER
- 10 -

OUVERTURES



Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - Caprice pas très sérieux
- 2 - Endogée
- 3 - Débarrassé - Gagne-pain de nourrice
- 4 - Patrie d'Abraham - Crocs pour l'araignée - Dirigeant chinois
- 5 - Plante à bulbes - Position de comédien
- 6 - Père de Mireille - Bout de bois
- 7 - Multitude - Ronge - Largeur pour le tapissier
- 8 - Mauvais logis pour mauvais romains
- 9 - Se sustenta le soir - C'est-à-dire raccourci - Star souvent capricieuse
- 10- Déclencher - Ferraille japonaise

- Verticalement**
- A - Moitié des régions froides
- B - Entretenir en soi - Quatre pour César
- C - Déguerpi - Soeur d'Antigone
- D - Démontrera
- E - Bien nettoyés - Forme de désert
- F - Entrelaça - Forte tête
- G - Désinence verbale - Vite avalée
- H - Découragement - Bien élu mais très réduit
- I - Fond de bouteille - Enroulement de reptiles
- J - Faire vivre - Symbole de blancheur
- K - Empêcha d'agir - Considérable
- L - Débarrassée de son liquide - Il s'arrose au début

Sudoku

			9	3	7			
9		8	5		4	7		3
		2	6		1	4		
7	3	9	4		6	5	2	8
2	4	6	8	5	9	1	3	7
		4	2		5	3		
5		3	7		8	2		1
			1		3			

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Devinettes

Pourquoi les lézards aiment-ils les vieux murs ?

Réponse : le cinéma

Saviez-vous ?

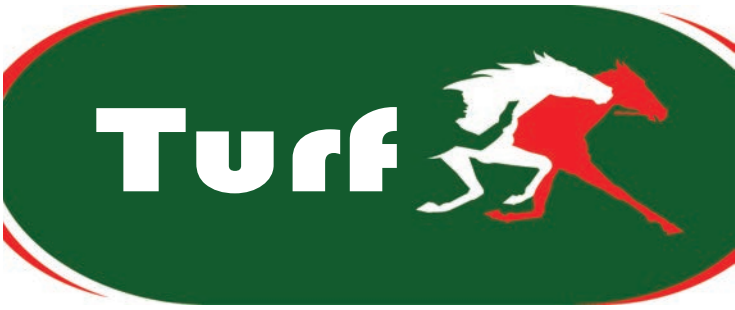
La première bande dessinée d'Europe !

La bande dessinée est un moyen utilisé pour exprimer des idées par les images, souvent combinées avec des textes et d'autres informations visuelles. La BD prend souvent la forme de séquences juxtaposées d'images avec et des dispositifs textuels tels que des bulles de dialogue et des onomatopées qui indiquent des effets sonores ou d'autres informations. L'histoire de la BD a suivi des chemins différents dans les différentes cultures. Selon les historiens cet art existe depuis des dizaines de siècles. Au milieu du 20e siècle, la bande dessinée a prospéré en particulier aux États-Unis, en Europe occidentale.

Solutions

E	N		S	E	R		L	E		I	E		V	E		10
D	I		D	I			I			N	A					9
U			L	E		G	A	S	T	U						8
A			S	E		U	S	E								7
M			O	R	E		S	T	R	A	L					6
I			S	C	E	N										5
U			M	A	O		S	S	E	S	S	E				4
S			I	N	S		S			T	E					3
S			O	U	T	E	R	A	I	N	E	S				2
E			N	F	A	N	T	I	L	A	G	E				1
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L					

5	9	8	3	4	1	7	2	6
1	4	2	8	6	7	3	9	5
6	7	3	5	9	2	4	1	8
7	3	1	9	5	8	6	4	2
4	6	9	2	7	3	5	8	1
8	5	1	6	4	9	3	7	2
9	5	4	1	8	6	2	7	3
3	1	7	4	2	5	8	6	9
2	8	6	7	3	9	1	5	4



Hippodrome Parc des Loisirs de Laghouat

Journée N° 145
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - AMIRAT EL HIDHAB S. BENYETTOU 57 kg 17 pts
T. BAGUIRA 56 kg
Course d'entrée, sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable avec T. Baguira.
Conclusion : Inédite.

2 - HAMDA M. SEMMAHI 55 kg
20-04-2026 1.000 m 9ème
M. SEMMAHI 55 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit dans ce genre de confrontation.
Conclusion : Une priorité.

3 - EL ZAEME DE DILMI T. MEGOUICI 55 kg
18-10-2025 1.100 m 4ème
M. SEMMAHI 55 kg 13 pts
06-11-2025 1.400 m 9ème
M. SEMMAHI 55 kg 14 pts
17-11-2025 1.400 m 7ème
M. SEMMAHI 55 kg 14 pts
22-11-2025 1.100 m 1er 1'21"
T. MEGOUICI 57 kg 12 pts
29-12-2025 1.600 m retiré
M. SEMMAHI 54 kg 12 pts
A retenir en très bonne place dans un parcours à son entière convenance.
Conclusion : Une priorité.

4 - FENANT S. BENYETTOU 55 kg
08-04-2025 1.200 m 1er 1'25"
T. MEGOUICI 54 kg 12 pts
27-10-2025 1.500 m 4ème
T. MEGOUICI 57 kg 12 pts
14-11-2025 1.600 m 7ème
A. ATTIA 56 kg 12 pts
21-11-2025 1.500 m 1er 1'47"

5 - CHAKIF AB. SEMGHOUNI 55 kg
Course d'entrée, il aura une possibilité pour prétendre à un accessit sur une courte distance.
Conclusion : Une possibilité.

6 - SARI A. AIDA 54 kg
08-08-2025 1.200 m 9ème
B. GACEM 55 kg 12 pts
19-09-2025 1.000 m 8ème
B. GACEM 56 kg 13 pts
30-09-2025 1.000 m retiré
B. GACEM 55 kg 17 pts
18-10-2025 1.100 m arrêté
B. GACEM 55 kg 13 pts
Le changement de monte pourrait bien avantager ses chances pour se défendre malgré ses premiers pas.
Conclusion : Une possibilité.

7 - NASR EL HIDHAB R. BAGUIRA 54 kg
27-06-2025 1.200 m 10ème
AB. GATCHA 56 kg 12 pts
10-10-2025 1.200 m 11ème
T. LAZREG 54 kg 14 pts
07-11-2025 1.200 m 11ème
MH. BENZERGUINE 55 kg 12 pts
22-11-2025 1.100 m 2ème
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
05-12-2025 1.100 m 10ème
H. RAACHE 54 kg 16 pts
Elle aura une chance logique pour

Départ de la première course à 17h - Prix: Jugurta - Pur-Sang arabe
Distance : 1.000 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
HARAS ROMH ERIF	1 AMIRAT EL HIDHAB	T. BAGUIRA	56	4	A. BENGANA
A. ZEDIK	2 HAMDA	M. SEMMAHI	55	5	A. BENGANA
MT. CHAOUCHE	3 EL ZAEME DE DILMI	T. MEGOUICI	55	6	PROPRIETAIRE
A. BENSALAH	4 FENANT	S. BENYETTOU	55	9	M. BENDJILLALI
SY. BENAMAR	5 CHAKIF	AB. SEMGHOUNI	55	2	M. BENDJILLALI
MED. CHAIBEDRA	6 SARI	A. AIDA	54	12	A. AIDA
B. AMRAOUI	7 NASR EL HIDHAB	R. BAGUIRA	54	7	A. AIDA
T. AIDA	8 HANDASAT EL MESK	K. ATTIA	54	11	PROPRIETAIRE
T. AIDA	9 BARIHANE	M. SENOUCI	54	10	PROPRIETAIRE
A. CHETTIH	10 JALNAR	A. ATTIA	53	3	PROPRIETAIRE
A. BEYAT	11 TAMOUH ZEN	MA. AIDA	53	8	A. AIDA
HARAS ROMH ERIF	12 GAMRET EL HIDHAB	D. BOUBAKRI	52	1	A. BENGANA

arracher une place honorable sur une courte distance.
Conclusion : Une priorité.

8 - HANDASAT EL MESK K. ATTIA 54 kg
26-09-2021 1.100 m retirée
JJ/ MS. AIDA 51 kg 13 pts
01-03-2022 1.600 m retirée
M. MAHMOUDI 52 kg 12 pts
08-07-2022 1.000 m 7ème
JJ/ AB. AIDA 53 kg 12 pts
17-07-2022 1.100 m 9ème
JJ/ AB. AIDA 52 kg 13 pts
17-09-2024 1.400 m arrêtée
AB. SEMGHOUNI 54 kg 12 pts
Elle n'a montré aucune valeur suffisante lors de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

9 - BARIHANE M. SENOUCI 54 kg
24-09-2024 1.200 m 13ème
M. SENOUCI 56 kg 13 pts
08-10-2024 1.200 m 13ème
EH. CHAABI 54 kg 13 pts
05-09-2025 1.100 m 10ème
MS. TADJ 51 kg 12 pts

10 - JALNAR A. ATTIA 53 kg
11-03-2026 1.000 m retiré
A. ATTIA 53 kg 12 pts
Retiré lors de son premier pas du 11 mars dernier. On attendra pour juger ses chances dans cette épreuve.
Conclusion : Inédit.

11 - TAMOUH ZEN MA. AIDA 53 kg
11-07-2025 1.100 m 8ème
MS. AIDA 57 kg 12 pts
01-08-2025 1.200 m 11ème
AB. AIDA 58 kg 12 pts
17-09-2025 1.500 m 14ème
A. HADDOUCHE 55 kg 17 pts
17-10-2025 1.500 m 13ème

12 - GAMRET EL DJANOUB D. BOUBAKRI 52 kg
Course d'entrée, la monte de D. Boubakri lui convient pour négocier une place sur une courte distance.
Conclusion : Une priorité.



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome du Caroubier Mardi 18/08/2026
Paris QUARTE-QUINTE 6 - 7 - 3 - 1 - 8 / R. 10 QUARTE G: 300 DA P: 30 DA T: 15 DA QUINTE G: 1.800 DA P: 100 DA Q: 20 DA

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	4 - 3 - 7 - 12 - 2 Possibilités: 11 - 6 Champ F : 4 - 3 - 7 - X Champ F : 4 - 3 - X - 12 Champ D : 4 - 3 - X - X 4 - 7 - 3 - 12 - 2 - 6	4 - 3 - 7 - 12 - 2 - 11 Possibilités: 6 - 5 Champ F : 4 - 3 - 7 - 12 - X Champ F : 4 - 3 - 7 - X - 2 Champ D : 4 - 3 - 7 - X - X 4 - 7 - 3 - 12 - 2 - 6 - 5

